

Le Pour et le Contre

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :
France, colonies françaises et
pays de protectorat français. 65 fr.
Etranger..... 95 fr.

AVEC SUPPLÉMENT DE TIRAGES :
France... 75 fr. | Etranger. 105 fr.

Prix du numéro : 2 fr.

JOURNAL FINANCIER

PARAISSENT LE DIMANCHE

PRIX DES INSERTIONS :

Annonces anglaises..... 8 fr. »
— Réclames..... 15 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux
annonces de souscriptions.

Chèque postal : 172-90 Paris.

CINQUANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 2
DIMANCHE 14 JANVIER 1940

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e Arrond.)

Tout changement d'adresse en cours d'abonnement doit être accompagné de **2 francs et d'une des dernières bandes, même lorsqu'il a été stipulé d'avance au moment de l'abonnement.**

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire à la fin de ce mois de nous adresser, dès maintenant, le montant de leur renouvellement, en y joignant une bande d'adresse, afin d'éviter toute interruption dans le service du journal.

Sommaire

La suppression de la patente.

La contribution extraordinaire de 15 0/0. Les assujettis.

REVUE DE LA SEMAINE.

Mines d'or et valeurs sud-africaines.

A Londres. — A New-York. — A Montréal et à Toronto. — Chronique de Bruxelles.

INFORMATIONS : Sucreries et Raffineries de Nassandres. — Brasserie Palermo. — Brasserie Schläu. — Tabacs des Philippines. — Carbonisation et Charbons Actifs.

ASSEMBLÉES ET BILANS : Electricité de Paris. — Au Bon Marché.

NOUVELLES : La double imposition sur les valeurs égyptiennes. — Loterie Nationale. — Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change. — Avis de la Chambre Syndicale des Banquiers en Valeurs. — Cote des Changes. — Convocations d'assemblées extraordinaires. — Jetons de présence. — Prix de gros des marchandises.

BILANS : Banque de France. — Comptoir National d'Escompte.

RAPPORT : Société Générale des Etablissements Bergougnan.

Coupons.

Cours de la Bourse du 9 au 12 janvier.

TIRAGES. — Loterie Nationale. — Crédit National, Emprunt 1920, obl. de 500 fr. 5 0/0; emprunt juin 1923; bons de 500 fr. 6 0/0; emprunt 1933, obl. de 1.000 fr. 6 0/0. — Ville de Paris 4 0/0 1931 (à lots) et 2 0/0 1898. — Crédit Foncier de France, obl. communales de 1.000 fr. 4 1/2 0/0 1932. — Chemin de Fer de Paris à Orléans, obl. 6 0/0 anciennes. — Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain de Paris, obl. 4 0/0 et 3 1/2 0/0. — Compagnie de Navigation Sud-Atlantique, bons 4 1/2 0/0 1930. — Union d'Electricité, obl. 6 0/0 1937.

LA SUPPRESSION DE LA PATENTE

Un communiqué du ministère des Finances indique que M. Paul Reynaud vient de déposer un projet de loi portant suppression de la patente et créant des ressources compensatrices pour les départements et les communes.

Aux termes de ce projet, la patente est supprimée à compter du 1^{er} janvier 1940 ainsi que diverses taxes accessoires.

En compensation, le taux de la taxe d'armement serait élevé de 1 à 2 0/0.

Le ministère des Finances fait remarquer qu'un impôt d'un caractère antiéconomique, souvent critiqué, sera remplacé par une taxe dont la charge sera exactement proportionnée au volume des affaires de chaque entreprise.

LA CONTRIBUTION DE 15 0/0

Les assujettis

Le *Journal Officiel* du 10 janvier publie des instructions détaillées relatives à la perception de la contribution extraordinaire de 5 ou 15 0/0 sur les traitements et salaires et de l'impôt sur les traitements et salaires à la charge de l'Etat, des organismes, offices ou établissements publics de l'Etat, dotés de l'autonomie financière.

Bien que ces instructions ne s'adressent pas aux employeurs en général, il n'est pas sans intérêt de souligner l'interprétation nouvelle et surprenante que le ministère des Finances a donnée aux textes primitifs, cependant modifiés plusieurs fois pour leur donner un caractère définitif et ne prêtant pas à l'équivoque.

Voici la suite des modifications apportées par décret et arrêtés :

Aux termes du décret du 10 novembre (*Journal Officiel* du 17), ne sont pas passibles de la contribution de 15 0/0 :

1^o Les militaires ou marins titulaires d'une solde d'activité ;

2^o Les hommes non encore soumis aux obligations militaires en raison de leur âge ou de leur inaptitude physique ;

3^o Les hommes dégagés d'obligations militaires en raison de leur âge ou de leurs qualités d'anciens engagés volontaires ou rengagés dans l'armée française, ou de père d'au moins six enfants, ainsi que les hommes mobilisables renvoyés dans leurs foyers, soit en raison de la démobilisation de leur classe, soit en raison de leurs charges de famille.

Dès le 24 novembre, un rectificatif modifiait ainsi les paragraphes 2 et 3 :

2) Les hommes non encore soumis aux obligations militaires en raison de leur âge ;

3) Les hommes dégagés d'obligations militaires en raison de leur âge, ou de leur inaptitude physique, ou de leur qualité d'anciens rengagés, etc.

Puis, l'on avait fixé le sort du personnel de certains services actifs de police et de quelques cas particuliers. Enfin l'on avait accordé l'exonération aux titulaires de la carte de combattant par un article inséré dans la loi de Finances.

Le décret d'application du 31 décembre, publié au *Journal Officiel* du 1^{er} janvier 1940, n'ajoute rien à ces textes :

« Sont soumis à la contribution nationale extraordinaire, en même temps qu'aux impôts cédulaires respectifs, les revenus professionnels visés à l'article 1^{er} du décret-loi du 10 novembre 1939 et non compris dans les exceptions prévues à l'article 2 de ce décret-loi. »

Le cas des ajournés, exemptés et réformés, ceux qui en raison de leur inaptitude physique ont été dégagés d'obligations militaires, paraissait clair : ils n'étaient pas soumis à la retenue de 15 0/0.

Le ministre des Finances vient de donner une interprétation contraire. Il désigne, sous la forme d'un tableau annexé aux instructions relatives à la perception de la contribution, les hommes non passibles du taux de 15 0/0 et, pour les hommes « dégagés d'obligations militaires en raison de leur inaptitude physique », il est ajouté en observation que :

« ne sont considérés comme dégagés d'obligations militaires en raison de leur inaptitude physique que les hommes remplissant la double condition :

1^o d'être ajournés, exemptés ou réformés ;

2^o de bénéficier d'une pension relevant, selon les cas, de la législation des pensions militaires d'invalidité ou des pensions des victimes civiles de la guerre. »

On cherchera vainement dans le texte du décret cette seconde distinction d'autant plus éton-

nante que l'on se représente mal un ajourné ou un exempté bénéficiant d'une pension militaire...

A-t-on voulu, par ce stratagème, récupérer les taxes que l'on perdait ailleurs, en exonérant les titulaires de la carte d'ancien combattant ? C'est possible, mais le moyen semble fragile du point de vue juridique, quand bien même on a pris soin d'indiquer au début des instructions que :

« sont imposables au taux de 15 0/0 tous les contribuables du sexe masculin qui ne sont pas « formellement » exemptés de l'application de ce taux par une disposition du décret-loi du 10 novembre de l'arrêté du 18 décembre ou de l'article 6 de la loi de finance. »

REVUE DE LA SEMAINE

La Bourse offre toujours l'aspect d'un marché fermé où, grossies de l'apport des capitaux rapatriés, les disponibilités surabondent, entretenant une tendance latente à la hausse. Ce n'est certes pas là une donnée immuable et notamment la venue d'un emprunt du Trésor suffirait à la modifier, un certain temps du moins, en drainant une partie de ces disponibilités. Mais pour le moment, cette situation de fait entretient des achats réguliers au comptant qui relancent le marché à la hausse quand, à l'occasion de quelque incident, la spéculation s'avise des hauts cours atteints pour se dégager.

C'est ce qu'on a précisément observé cette semaine. Une baisse rapide, parfois même brutale, entraînant les valeurs les plus typiques de la cote, a été en finale enrayerée par l'aisance qui s'est trouvée au comptant pour faire changer le papier de mains, au point que le déchet restant au passif de cette semaine a été généralement minime, hors de proportion dans tous les cas avec l'importance des progrès acquis.

Quant aux motifs qui ont déterminé la spéculation à vendre, ils se rattachent surtout à des incidents occasionnels dont les divers sujets n'importent guère, au fond, du moment qu'ils affectaient un marché éprouvant de lui-même un besoin de souffler : deux mois de hausse à peu près ininterrompue, malgré une aggravation sévère de la fiscalité, ont naturellement créé la nécessité de faire un tri, de reclasser les valeurs selon ce qu'elles paraissent devoir souffrir du fisc, sinon des hostilités. Sur un point même, le marché se trouvait être « en l'air » ; au groupe des rentes, la hausse du 4 1/2 % 1937 avait fini par faire coter le titre sensiblement au-dessus de son prix de remboursement tel qu'on peut le supputer pour l'amortissement en mars de la série qui va sortir au tirage du 15 janvier. Le rappel en mémoire de ce tirage imminent a infligé au titre un recul de 10 points, d'une brusquerie exceptionnelle pour un fond français, au milieu de la semaine. Mais comme sur ces entrefaites la cote du franc progressait de quelques fractions à New-York, cette réaction à la Bourse a pu apparaître comme la manifestation d'un raffermissement du crédit de la monnaie. Ce n'en était pas moins une secousse dont la spéculation qui s'était progressivement chargée sur le 4 1/2 % 1937 a durement senti les effets ; les répercussions ont éprouvé un peu toute la cote.

Il reste que sur le plan de la politique exté-

FOP 188

rière, les marchés financiers avaient à méditer sur le discours de M. Chamberlain qui s'est imposé, cette semaine, à l'attention générale, d'abord par le règlement expéditif d'un incident, la démission de M. Hore Belisha, à propos duquel une opposition semblait déjà vouloir mener campagne, et plus encore par la gravité de l'avertissement qu'il entendait donner en parlant du calme actuel des opérations militaires comme du calme qui précède la tempête. S'ensuivent pour l'Angleterre, comme déjà pour la France, des sacrifices et des contraintes dont l'acceptation est la preuve sans équivoque de la volonté d'aboutir. L'Allemagne ne peut s'y méprendre et y demeurer indifférente à une heure surtout où elle est loin de trouver auprès des Soviets l'appui escompté. Les tractations italo-hongroises sont, d'autre part, assez explicites jusqu'ici pour montrer que du côté des Balkans une diversion des Soviets envenimerait probablement plus encore les choses au détriment du Reich.

Ainsi la Bourse trouve actuellement à sa résistance des motifs qui ne sont pas d'ordre seulement mécanique. Il n'en faut pas moins s'attendre à des oscillations d'autant plus amples que le niveau général de ses valeurs s'est vivement relevé sans que les conditions de la vie industrielle puissent être tenues pour améliorées. C'est dans les moments de réaction du marché, nous l'avons dit, que le capitaliste doit classer les titres à propos desquels il aura eu soin d'exercer par avance son esprit critique.

FONDS D'ETAT

Au groupe des rentes, l'événement de la 4 1/2 0/0 1937, qui avait atteint la veille son cours record de 226 et qui a plongé, en séance, de record de 226 et qui a plongé, en séance, de 222 à 215. L'occasion de cette chute a été la publication au *Journal Officiel* de mardi d'un arrêté annonçant pour le 15 janvier un tirage en vue du remboursement le 1^{er} mars d'une série de cette rente.

L'emprunt est amortissable en soixante ans par rachats ou tirages. Jusqu'ici, l'amortissement s'était, le titre étant au-dessous du pair, effectué par rachats en Bourse. Or, en cas de tirage au sort, le remboursement se fait à un prix qui varie selon les cours respectifs du dollar, de la livre et du franc, mais qui, dans l'état actuel des choses, sera « la contre-valeur en francs français de \$ 22,83 calculée sur la base de la moyenne des derniers cours du change officiellement cotés à Paris aux trois Bourses précédant l'avant-veille de la date du détachement du coupon », soit, le dollar étant supposé fixe à son cours actuel, un peu moins de 200, ce qui représente ainsi un écart de plus de 20 points sur le cours coté au début de la semaine, même en tenant compte de la portion courue du coupon semestriel.

Sitôt passée la première émotion causée par cette découverte, on s'est avisé que, à la réflexion, le risque n'était pas actuellement bien grand pour le porteur, l'emprunt étant divisé en 545 séries alors qu'une seule série doit être appelée au remboursement cette année et que le remboursement anticipé n'est autorisé qu'à partir du 1^{er} janvier 1942. Aussi le titre a-t-il esquissé, en fin de semaine, un mouvement de reprise : il clôture à 219,60 contre 225 huit jours plus tôt.

La rente 4 0/0 1925 a bénéficié de ces remous, car elle n'est pas, au cours actuel de la livre, au-dessus du prix auquel elle pourrait être remboursée : elle s'avance de 182,50 à 184,05.

Les rentes dollars, au contraire, qui sont, comme nous l'avons signalé déjà, à des prix bien supérieurs à la valeur de remboursement que leur assignent les cours actuels du dollar, ont fléchi lourdement : la 7 1/2 0/0 1921 de 53.050 à 50.800 et la 7 0/0 1924 de 68.090 à 65.000, sans terminer au plus bas, la coupure de \$ 1.000.

La 3 0/0 clôture ferme à 75,25 contre 76,40, après des cours moins élevés, la 4 1/2 1932 A à 84,90 contre 85. La 5 0/0 1939, négociable désormais à terme, s'élève de 96,25 à 97,50. L'obligation du Trésor 4 1/2 1933, qui se traite depuis le 8 janvier ex-droit au tirage du 5 février (remboursement à 150 0/0), fléchit de 985 à 974.

Les emprunts extérieurs belges-or sont à peu près à leurs plus hauts cours depuis le début de 1939. Le 5 1/2 0/0 1934, dont le coupon semestriel sera payé lundi prochain, se tient à 2.980 ; le 1932 revient à 2.925, ex-coupon de belgas 10,75 net d'impôt belge et français. Le 5 0/0 1934 hésite à 779 ; ce dernier emprunt est

libellé en francs français, et comme pour les emprunts-or, ses coupons ne sont passibles d'aucun impôt.

L'emprunt roumain 7 0/0 1929 est demandé à 575 contre 464. Ce prix comprend le coupon à échéance du 1^{er} août 1938 payable le 16 janvier, sur la base de son montant nominal en francs Poincaré, à raison de 168 fr. 74 par obligation de 2.552 fr. français ou de 100 dollars. Le 7 1/2 0/0 1931 fait également l'objet d'une demande à 215 contre 158. Par contre, les rentes unifiées 4 et 5 0/0 restent, faute de transactions, à 135 et 130.

L'emprunt polonais 7 0/0-or 1927 est vainement offert à 825. Un communiqué de l'ambassade de Pologne à Washington annonce que, jusqu'à la fin des hostilités, seront suspendus les paiements de tous intérêts et amortissements sur la tranche américaine de cet emprunt. Toutefois, les provisions constituées avant la guerre permettraient un règlement partiel du prochain coupon. En ce qui concerne la tranche française, son service est à jour, mais les porteurs devront attendre la fin du conflit pour être fixés sur le sort de l'emprunt.

Le marché des fonds chinois, dont le service est suspendu, est devenu très étroit. Le 5 0/0 or 1903 s'avance de 153 à 168 ; le 5 0/0 or 1913 (Réorganisation) se tient à 1.000. Le 5 0/0 1925, au nominal de 50 dollars, reste à 1.000, faute de transactions nouvelles ; aucune provision n'a été faite pour le coupon à échéance du 15 janvier.

Au groupe brésilien, le 4 1/2 0/0 1883 s'affaïsse à 1.800 contre 2.100, de même que le 4 1/2 0/0 1888 à 1.840 contre 2.020. L'obligation de consolidation 5 0/0 1931 à quarante ans fléchit de 830 à 781. L'amélioration de la situation économique et financière du Brésil est certaine, ce qui ne signifie pas que le Gouvernement brésilien soit à la veille de tenir ses engagements.

L'emprunt extérieur chilien hésite à 360 contre 375. Le prochain coupon, sans doute payable comme les années précédentes en février, sera de francs suisses 3,045 au lieu de fr. s. 4,185 l'an dernier et 1,572 il y a deux ans.

Le Crédito Argentino supporte quelques prises de bénéfices à 1.268 contre 1.290.

ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Sitôt doublé le cap de la fin d'année, le portefeuille commercial de la Banque de France s'est dégonflé : il se présente en diminution de 762 millions, réduction que ne font qu'atténuer des augmentations respectives de 95 millions, 194 millions et 184 millions dans les avances sur titres, les avances à trente jours et les effets négociables achetés en France. De son côté, le Trésor, qui avait prélevé la semaine précédente 2.400 millions sur son compte d'avances, a limité, cette semaine, à 550 millions son prélèvement nouveau. Au passif, des retraits de 1.804 millions dans l'ensemble des comptes courants créditeurs (dont 1.632 millions pour les comptes particuliers, et 66 millions pour la Caisse Autonome), ont provoqué une augmentation de 1.646 millions dans la circulation. Le total des engagements à vue ayant diminué de 158 millions, le pourcentage de couverture s'est un peu relevé : il s'établit à 57,96 contre 57,90 0/0.

L'action Banque de France, faible au début de la semaine, regagne ensuite un peu de terrain et clôture à 8.400 contre 8.755. A l'assemblée du 31 janvier seuls peuvent être admis, rappelons-le, les actionnaires qui en ont fait la demande avant le 11 janvier.

La Banque de l'Algérie, qui clôturait la semaine précédente à 6.980 à terme et à 6.880 au comptant, est ramenée à 6.810. La Banque de l'Indochine, qui effleurait il y a huit jours le cours rond de 7.000, tombe à 6.450. La Chambre Syndicale des Agents de Change a décidé que ces titres, étant donné les cours élevés qu'ils ont atteints, pouvaient se négocier maintenant, à terme, par cinq et non plus par vingt-cinq minimum.

Aux premières séances de la semaine, les établissements de crédit ont perdu une bonne partie du terrain qu'ils avaient gagné les jours précédents sous la conduite du Crédit Lyonnais. C'est ainsi que le Crédit Lyonnais lui-même est revenu de 1.770 à 1.610, le Comptoir d'Escompte de 885 à 837, le Crédit Commercial de France de 540 à 515. La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie s'échange à 572 contre 576, mais a détaché dans l'intervalle un acompte de 5 fr. 416 net au porteur. Le Crédit Industriel, qui n'avait guère participé au mouvement de hausse, reste ferme à 309 et 702. La Société Marseillaise de Crédit Industriel, très calme aussi, se retrouve près de 650.

La Société Générale se défend à 672 contre 800 l'action non libérée et à 924 contre 934 l'action libérée. Un acompte est annoncé pour le 22 janvier ; il ressort à 7 fr. 50 ou 6 fr. 677 net au nominatif et à 6 fr. 677 net au porteur. La Société Générale Alsacienne de Banque est délaissée à 400. La Société Française de Banque et de Dépôts est ferme à 709 et 604.

Toujours très sensibles aux influences générales qui agissent sur le marché, les actions des banques d'affaires ont supporté quelques réalisations. La Banque de Paris abandonne un instant le cours rond de 1.000. La Banque de l'Union Parisienne retombe un peu au-dessous du pair. L'Union des Mines est ferme tout près de 240. Son dividende de 10 fr. brut sera mis en paiement le 15 janvier, à raison de 6 fr. 847 net au porteur. La Société Financière Française et Coloniale, dont on peut espérer un dividende pour l'exercice qui vient de s'achever, s'attarde aux environs de 250 l'action de 125 francs. Le Crédit Foncier Colonial, dont le pair est de 150 fr., vaut à peu près 230.

La Société Générale de Belgique, qui s'était relevée, la semaine dernière, à 2.925, abandonne quelques francs à 2.851. La Banque des Règlements Internationaux, qui réparait à la cote à 1.800 contre 2.300, publie son bilan de fin d'exercice : à un an d'intervalle, le total par lequel se balancent les écritures est tombé de 595.906.951 fr. suisses-or à 479.702.315 fr. s.-or, après même tout près de 452 millions fin octobre. On constate notamment la disparition, dans les engagements à long terme, du fonds de garantie du Gouvernement français (24 millions et demi) et une réduction massive dans les dépôts à court terme et à vue (46 millions 1/2 contre 132 millions 1/2 pour les banques centrales, 1.900.000 fr. s. contre 5.600.000 fr. s. pour les autres dépôts).

Allégé, lundi, de son acompte de 49 fr. 20 net, le Crédit Foncier revient de 2.950 à 2.812. La Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment s'effrite à 69.

Au groupe foncier, la Société Foncière Lyonnaise s'immobilise près de 675. L'Immobilier Marseillaise, venant de 1.900, clôture à 1.832. L'assemblée du 5 janvier a voté un dividende de 60 fr., contre 120 fr., le Conseil ayant tenu à constituer d'importantes provisions pour paiement d'impôts et risques de guerre. Les résultats de l'exercice en cours dépendront des conditions dans lesquelles s'effectueront les rentrées de loyers, de celles aussi dans lesquelles la Société sera indemnisée par des allègements d'impôts.

La Banque Ottomane n'est pas dépourvue de résistance près de 640.

Ex-coupon de 16 fr. 95 net détaché lundi à titre d'acompte, la Compagnie Algérienne tombe de 1.335 à 1.240. Le Crédit Foncier d'Algérie, dont les variations n'ont jamais beaucoup d'ampleur, se retrouve près de 400.

Le Crédit Foncier Egyptien, dont l'assemblée se tiendra mardi prochain, est refoulé de 4.230 à 4.065. C'est pour évaluer les titres du portefeuille aux cours de fin d'exercice que le Conseil propose une réduction des dividendes, mais il convient de noter que ces cours se sont notablement relevés depuis lors. La National Bank of Egypt, qui s'était avancée de 5.300 à 5.730 la semaine dernière, se replie à 5.380.

Le groupe indochinois, qui s'était animé récemment, est plus calme. L'action du Crédit Foncier de l'Indochine, qui paraît pouvoir être, pour l'exercice qui s'achève, rémunérée par les bénéfices — l'an dernier il avait été réparti 15 fr. par prélèvement sur les primes d'émission — résiste aux environs de 240 ; la part, échangée pour la dernière fois à 2.140, se replie à 1.900. Le Crédit Mobilier Indochinois, qui n'a qu'un très petit capital à rémunérer, est très ferme encore à 155 l'action et 675 la part. Son Bon 6 0/0 reste attrayant aux abords de 900 ; son amortissement s'achèvera en 1951. L'Union Financière d'Extrême-Orient hésite près de 140.

L'échec des négociations relatives à un accord commercial entre l'Argentine et les Etats-Unis n'a guère troublé le marché des banques travaillant dans l'Amérique du Sud : la Banque Hypothécaire Franco-Argentine clôture sans changement à 3.500, le Crédit Foncier de Santa-Fé à 2.300 contre 2.250.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Grande fermeté des actions de chemins de fer, qui contraste avec les fluctuations de l'ensemble de la cote. Le Nord, ex-coupon de 12 fr. 32, s'inscrit à 859 contre 875. L'Est campe à 600. Le Lyon se maintient à 900. L'Orléans, qui n'est

pas coté à chaque séance, est inscrit à 850 et le **Midi**, ex-coupon de 15 fr. 12, passe de 743 à 727.

Les **Chemins de fer des Colonies Françaises** détacheront le 15 janvier un coupon de 9 fr. 152 net par action au porteur. Depuis quelques semaines il n'y a pas eu de transactions sur ce titre.

La nouvelle d'un bombardement de la ligne **Indochine et Yunnan** a brisé l'élan que des perspectives industrielles très favorables avait justement déclenché. On ne connaît pas l'importance des dégâts causés par les raids japonais, mais ils ne semblent pas graves puisque le trafic n'a pas été interrompu et que les réparations sont effectuées sur place. Le recul du titre à 978 est donc une interprétation bien pessimiste. Le marché est étroit, il est vrai, et quelques positions rapidement abandonnées ne traduisent pas l'opinion générale. On pourrait profiter de ces cours exceptionnels pour entrer dans cette belle affaire.

Santa-Fé, à 780, reperd tout le terrain gagné la semaine dernière. **Buenos-Ayres** se tasse aussi de 828 à 806 et **Rosario à Puerto-Belgrano** suit le mouvement à 280 et 290 contre 300.

Les recettes brutes du **Canadian Pacific** pour l'année 1939 sont en augmentation de 12 millions de dollars sur celles de l'année dernière et les recettes nettes, dont on n'a pas encore publié le montant, seront certainement très supérieures aussi aux précédentes. A Londres, on escompte déjà la distribution du dividende de 4 0/0 aux actions de préférence contre 2 0/0 pour l'exercice précédent. Il est certain que l'accroissement du trafic est susceptible de rendre courage aux porteurs de ce titre qui connut autrefois les faveurs de la Bourse. Le cours de 311 pour l'action ordinaire, seule cotée à Paris, ne devrait pas comporter de désillusions pour les porteurs qui sauront attendre.

Le **Métropolitain** revient à 772 contre 805, dans un marché alangui. Les **Transports en Commun** fléchissent de 442 à 405. Les recettes de l'exercice 1939 ne dépasseraient pas 798 millions contre 920 millions en 1938.

Très calmes, les **Tramways de Shanghai** s'échangent à 975. Les **Tramways de l'Indochine** se replient de 955 à 905.

La **Parisienne pour l'Industrie Electrique**, qui n'a plus l'appui de l'arbitrage de Bruxelles, n'occupe pas la place que lui assigne sa puissance industrielle et son beau portefeuille. Elle recule de 346 à 335 avec l'ensemble du marché. La part hésite à 1.360.

CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

Le groupe du **Suez**, en bonne tendance aux deux premières séances de la semaine, a subi ensuite quelques réalisations, mais il n'a pas été dépourvu de résistance si l'on tient compte des acomptes de dividendes qui ont été détachés lundi : l'action de capital revient de 18.025 à 17.775, l'action de jouissance de 14.920 à 14.800 et la part de fondateur de 14.475 à 14.000. Le montant net des acomptes est, rappelons-le, de 107 fr. 76, de 84 fr. 02 et 102 fr. 76 respectivement pour les titres au porteur circulant en France. Le cinquième de part civile, dont l'acompte ressort à 31 fr. 12 net au porteur, s'échange à 4.610, ex-coupon, contre 4.675.

Les **Magasins Généraux de Paris** s'élançant à 2.100. Demandées sans contre-partie à 900 et 500 la semaine dernière, les **Docks du Havre** le sont maintenant à 950 l'action de capital et 540 l'action de jouissance.

De 9.365, le **Port du Rosario** est ramené à 9.100 après détachement de son acompte de 125 fr. brut. Les **Ports Marocains Mehedy-Port-Lyautey** sont vainement demandés à 665 contre 635 il y a huit jours. Le **Port de Fedala** s'échange en vive hausse, à 690. Le **Port de Salonique**, qui annonce pour le 15 janvier un acompte de 60 fr. net, supérieur de 10 fr. au précédent, reste à 415 faute de transactions nouvelles.

Les valeurs de navigation sont irrégulières. Les **Chargeurs Réunis**, notamment, faiblissent à 765 l'action et 780 la part. Les **Transports Maritimes à Vapeur** sont toujours demandés sans contre-partie à 305. A la Bourse de Marseille, la **Compagnie de Navigation Mixte** vaut à peu près 570. Depuis le 2 janvier, le cours s'applique aussi bien aux 90.000 actions nouvelles qu'aux 50.000 anciennes. La **Compagnie de Navigation Paquet** est délaissée. L'intérêt statutaire sur les actions anciennes de capital et un acompte de 4 0/0 sur le dividende de 1939 ont été mis en paiement le 30 décembre.

ELECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Le groupe électrique n'était pas assez en vedette, ces dernières semaines, pour être fortement touché par les réalisations du milieu de la semaine.

La **Générale d'Electricité** s'inscrit à 1.897 contre 1.915. Le bénéfice net de l'exercice clos le 31 août, d'une durée de huit mois, s'élève à 41.334.000 fr., ce qui permettra au Conseil de proposer aux actionnaires, le 28 février, de maintenir le dividende à 100 fr. L'exercice 1938, d'une durée normale, avait laissé un bénéfice net de 39.570.000 fr., mais la comparaison est difficile, car les revenus du portefeuille ont été très probablement encaissés en totalité dans le premier semestre. **Thomson-Houston**, qui venait d'accomplir un redressement vers le pair, fléchit de 246 à 231. **Eclairage et Force**, un instant ébranlé, termine à 455, tout près du cours d'il y a huit jours. La **Centrale pour l'Industrie Electrique** est ferme à 580, cours très abordable.

La **Lyonnaise des Eaux** termine à 1.171 l'action ordinaire et 910 l'action de jouissance contre 1.210 et 935. Très ferme en dépit des quelques prises de bénéfice attendues après une hausse aussi substantielle, l'**Energie Industrielle** est recherchée à 1.030. Dans son groupe, les **Forces Motrices du Rhône** se sont stabilisées à 700. Les parts se maintiennent aux abords de 11.600.

Dans la région parisienne, l'**Union d'Electricité** se tasse de 448 à 435. L'**Electricité de Paris** n'est pas mieux traitée à 681 contre 692. Le dixième de part retrouve en finale le cours de 980. **Nord-Lumière** reperd une grande partie de l'avance qui l'avait portée à 769. Le cours de 726 tient trop largement compte de la diminution probable des recettes. La **Parisienne de Distribution**, qui n'avait guère participé à la reprise, se défend vers 640.

Bonne défense de la **Havraise** à 829 et de la **Centrale d'Energie** à 625. Ce titre de bon aloi semble avoir été oublié pendant les séances de hausse. Il pourrait prétendre à mieux. L'**Electricité de Caen**, titre léger d'une affaire prospère, ne s'écarte pas de 175.

Résistance de l'**Energie du Sud-Ouest** à 829. Fermeté aussi du groupe de la **Pyréenne d'Electricité**, elle-même s'inscrivant à 1.090. L'inscription au **Parquet de Force et Lumière des Pyrénées**, autrefois négociable en Coulisse, a ranimé le marché. L'action de priorité s'échange à 698 et la part à 985 contre 630 et 970. Les travaux d'équipement de la chute d'Artigues sont activement poussés depuis 1938 et la Société a contracté, par l'intermédiaire du Groupement de l'Electricité, des emprunts lui permettant de financer ces importants travaux. Les perspectives d'avenir sont belles et les dividendes de 37 fr. pour l'action et 60 fr. 06 pour la part ne manquent pas d'élasticité.

L'**Energie du Littoral Méditerranéen** se tasse de 662 à 640. Le **Rouergue** se replie de 200 à 186, cours modéré pour une action de 250 fr. qui recevra cette année son premier dividende.

La **Truyère** s'effrite de 980 à 947. Au comptant, l'**Hydro-Electrique d'Auvergne** résiste à 1.010.

La consommation d'énergie électrique au Maroc progresse régulièrement ; elle est passée de 108 millions de kwh. en 1936 à 128 millions en 1938 et 141 millions en 1939, et là ne s'arrêtera pas la demande d'un réseau toujours en extension. L'**Energie du Maroc** peut donc, sans témérité, escompter ces belles perspectives et l'on ne saurait s'étonner des progrès constants de ce titre qui termine à 1.415 contre 1.400. La **Marocaine de Distribution** revient de 710 à 670, mais ne devrait pas s'attarder là. Les **Eaux et Electricité de l'Indochine** reviennent à 903, cours d'il y a quinze jours, contre 938 vendredi dernier.

La **Générale de T. S. F.**, dont les filiales annoncent des résultats très favorables, abandonne quelques points à 800. **Radio-Orient** s'est inscrite à 3.250, venant de 2.810, puis est vainement demandée à 3.400.

Parmi les valeurs de gaz, **Eclairage, Chauffage et Force Motrice** s'affaïsse de 780 à 761. **Gaz et Eaux**, qui n'a guère progressé depuis quelques mois, résiste à 494. Le **Gaz Lebon** se maintient facilement à 2.200, de même que le **Gaz pour la France et l'Etranger** à 1.070.

Le **Gaz de Paris** oscille aux environs de 200, cours qui tient largement compte des circonstances actuelles.

Hésitation du **Gaz de Lisbonne** à 440. Les recettes pour la branche électrique se sont élevées à 70.982.000 escudos pour les onze premiers mois de l'année contre 60.230.000 pour la même période de 1938. Les recettes de gaz ont atteint 16.911.000 escudos contre 17 millions.

Toujours soutenue par la récente majoration du prix de l'eau, la **Générale des Eaux** effleure 1.300 contre 1.285.

PRODUITS CHIMIQUES

Un peu de faiblesse cette semaine dans le groupe des produits chimiques, mais le mouvement de repli ne s'effectue pas sans résistance et la plupart des valeurs, tant au comptant qu'à terme, ne terminent pas aux plus bas cours de la semaine.

Saint-Gobain, qui avait gagné 200 fr. la semaine dernière, en reperd une cinquantaine à 2.477. Les **Usines Dior**, qui paraissent devoir consacrer encore aux comptes de prévoyance les bénéfices de leur dernier exercice, atteignent 260. **Kuhlmann** défend aux environs de 815 des positions qui n'ont rien d'aventuré. La **Bordelaise de Produits Chimiques**, qui tiendra sans doute d'ici peu l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1938-39, se retrouve près de 320. Les **Engrais d'Auby** s'immobilisent un peu au-dessous de 200. L'**Industrielle des Produits Barytiques** revient de 400 à 380 après l'assemblée du 6 janvier qui a approuvé les comptes de l'exercice d'une durée exceptionnelle de huit mois, clos le 31 août (bénéfice net de 1 million 332.708 fr. contre 1.199.336 fr.) et a maintenu le dividende à 20 fr., ce qui est en réalité une augmentation d'un tiers. Les **Raffineries de Soufre Réunion** sont fermes à 550.

Les **Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis** reculent à 1.360 ex-droit à la répartition d'actions gratuites. Le droit est un peu au-dessous de la parité à 437. Le **Ripolin** est ramené de 1.795 à 1.710 l'action. **Peintures et Vernis** a valu en dernier lieu 155, cours antérieur à la mise en paiement, le 31 décembre, du dividende de 15 fr. brut (9 fr. 50 net au porteur), voté par l'assemblée du 11 mai 1939. **Cotelle et Foucher** défend le cours rond de 700. Après avoir parcouru en quelques semaines une forte étape de hausse, **Carbone Lorraine** reprend haleine près de 700. La **Centrale Rousselot**, qui paiera le 15 janvier un acompte de 25 fr. brut (16 fr. 55 net), s'affermite à 908.

A 1.450 l'action et 5.850 la part, l'**Air Liquide** subit quelques réalisations. La récente émission d'obligations vient d'accroître l'aisance d'une trésorerie qui n'était d'ailleurs pas à l'étroit. La **Société Chimique de la Grande-Paroisse** s'avance de 2.055 à 2.300. Entre les deux catégories d'actions de la **Soudure Autogène**, ferme à 448 l'action A et 430 l'action B, vient de se rétablir un écart qui rend de nouveau la seconde préférable à la première.

Repli de **Pechiney** à 1.872, contre 1.940. Le droit à la répartition d'actions gratuites, qui vaut 617, pourra se négocier jusqu'au 15 février, au lieu du 15 janvier, date primitivement fixée. L'**Electrochimie**, refoulée d'abord de 2.150 à 1.900, sans autre cause que l'importance de sa hausse récente, réagit ensuite à 1.930. Le droit, de son côté, s'échange à 481. **Bozel-Maletra** hésite près de 260.

Le groupe des explosifs, qui ne retient l'attention que par intermittences, malgré la qualité des valeurs qui le composent et leur actuelle activité industrielle, n'a pas été, ces jours derniers, dépourvu d'animation. La **Société Centrale de Dynamite** se retrouve finalement aux environs de 1.600. Parmi les valeurs qui composent son portefeuille, la **Société Générale d'Explosifs (Cheddites)**, dont le marché est généralement étroit, ne s'écarte guère de 2.950. La **Nobel Française** s'avance à 255. La **Société Française de Glycérines** revient à 585. Il s'agit de l'action ancienne ; la nouvelle ne dépasse que de peu 550.

La **Dynamite Barbier (Explosifs et Produits Chimiques)**, reparait à la cote à 476 l'action de jouissance et à 961 la part. En Coulisse, l'**Explosives and Chemical Products**, unité, est demandée au mieux et offerte à 795.

Efficace résistance des **Salines de Djibouti** vers 600. Les **Salins du Cap Vert** s'avancent près de 75.

En répit du ralentissement des expéditions, provoqué depuis le début de la guerre par l'insuffisance des moyens de transport, les expéditions de phosphates de l'Afrique du Nord ont dépassé sensiblement, en 1939, celle de 1938. Elles ont atteint 3.913.489 tonnes (chiffres provisoires) contre 3.611.610 t. en 1938 et 4.036.895 t. en 1937, année record. Les livraisons vers l'Europe ont été de 3.506.349 t. contre 3.277.367 t. en 1938, celles pour les pays non européens de 407.140 t. contre 334.243 tonnes.

Voici les expéditions des principaux organismes :

	1938	1939
Office Chérifien.....	1.447.327	1.491.753
Phosphates de Gafsa.....	1.096.975	1.204.041
— de Constantine.....	518.222	545.020
— Tunisiens.....	172.683	228.248
— Djebel M'Dilla.....	286.842	327.320
— M'Zaïta.....	34.676	48.492

L'action **Gafsa**, désormais remboursée de 50 fr., ne conserve, à 986, qu'une partie de sa récente reprise. Les **Phosphates de Constantine** perdent quelques francs à 358. Les **Phosphates Tunisiens** se tiennent à 289. Le **M'Dilla** résiste près de 215.

La **Norvégienne de l'Azote**, qui va porter son dividende de 10 cour. 80 à 12 cour. 60, se redresse de 1.890 à 1.915. Le bénéfice net de la Société et de ses filiales atteint 11.266.413 cour. contre 8.704.129 cour. en 1937-1938.

Le **Lautaro Nitrate** n'est plus coté en France ; à Londres, l'action A vaut à peu près 5 sh. 3. L'exercice clos le 30 juin s'est soldé par un produit de £ 493.002 contre £ 450.453. Pour le moment, les bénéfices sont affectés au service des intérêts sur l'avance bancaire que garantissent les anciens stocks et à l'amortissement de la dette obligataire. Le paiement des intérêts sur la dette flottante cessera quand sera achevée la liquidation des stocks, c'est-à-dire sans doute dans quelques mois, ce qui laissera disponible une partie des profits pour la distribution d'un petit dividende. Mais la Société ne retrouvera la libre disposition de tous ses bénéfices que d'ici une douzaine d'années, quand elle aura terminé le remboursement de sa dette obligataire.

MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Le groupe des valeurs métallurgiques n'a pas été épargné au cours de cette semaine de dépression générale. Mais au moindre signe de raffermissement du marché, les bonnes valeurs ont retrouvé la faveur des capitalistes qui attendent de telles fluctuations pour investir leur avoir inoccupé. En finale, le terrain gagné pendant la semaine précédente n'est pas entièrement perdu.

Le **Creusot**, qui avait un moment fléchi à 1.710, termine à 1.770 contre 1.840. Rien n'empêche les **Acieries de la Marine** de s'avancer de 540 à 550 et de se maintenir aisément à ce niveau record. **Châtillon-Commentry** évolue dans le même sens, touche un instant 2.500 et termine à 2.326.

Les **Hauts Fourneaux de Saulnes** conservent une partie de leurs récents progrès à 700 contre 753. **Micheville** s'effrite à 760 et **Senelle-Maubeuge** revient de 626 à 605.

Particulièrement brillantes la semaine dernière, les **Forges du Nord et de l'Est** abandonnent une cinquantaine de points à 655. **Denain-Anzin**, que la Bourse traite généralement avec faveur, n'en revient pas moins de 1.445 à 1.320. **Louvroil-Montbard** était encore loin du niveau de ses semblables. Elle résiste facilement un peu au-dessous de 500. Les **Forges de Leval-Aulnoye** ont réalisé, pour l'exercice clos le 30 juin, un bénéfice de 3.988.912 fr. contre 3.636.556 fr. pour l'exercice précédent. Le dividende a été maintenu à 150 fr., comme l'an dernier. Le cours de 2.215 n'est pas récent.

À 816 contre 895, repli brutal de la **Métallurgie de Normandie**, qui avait été depuis la guerre, en raison de sa situation géographique, particulièrement brillante. Le **Saut-du-Tarn** se maintient à 700 la privilégiée, chiffre record, à l'annonce du paiement, le 29 janvier, d'un acompte de 40 fr., égal à celui de l'an dernier.

Dans le groupe étranger, l'**Arbed** s'avance timidement de 4.210 à 4.325. **Ougrée-Marhay** glisse de 1.040 à 975 et l'on s'étonne de trouver **Skoda** en progrès à 488 contre 340 en fin décembre !

Les **Acieries du Chili** conservent en partie leurs gains à 10.750 l'action et 2.205 la part. La progression constante des livraisons à la Bethlehem soutient, à juste titre, la confiance de la Bourse. À fin octobre, les livraisons atteignent 1.382.217 tonnes contre 1.289.072 pour la même période de 1938. Il s'y ajoute l'attrait de l'acompte de dividende payable le 20 janvier qui s'élève à 525 fr. pour l'action de priorité, 365 fr. pour l'action ordinaire et 75 fr. pour la part, contre 350, 245 et 50 fr. l'an dernier.

La **Française des Métaux** se traite ex-droit à 2.010 contre 4.000 droit attaché, cependant que le droit s'attarde à 1.948. Les **Tréfileries du Havre**, que la Bourse n'avait pas exagérément poussées, sont calmes à 906.

La **Française de Matériel de Chemin de Fer** gagne encore quelques points à 575. On retrouve la **Franco-Belge** à 1.400. **Fives-Lille** paraît sous-estimée à 619. L'**Arbed** se négocie maintenant en actions au nominal de 750 fr., ce qui explique l'avance, modeste d'ailleurs, du titre de 742 à 780.

Lourdeur passagère du groupe de la construction maritime avec **Penhoët** à 1.450, les **Chantiers de Bretagne** à 306 et les **Chantiers de la Loire** à 662 contre 698.

Citroën, à la veille de détacher son coupon, s'inscrit à 520 l'action B et 596 l'action N contre 559 et 623. **Peugeot** se retrouve, en fin de semaine, aux abords de 500. **Hotchkiss** retombe de 750 à 690 sur le bruit d'une nouvelle suspension du dividende.

L'**Alsthom**, qui vient d'obtenir encore une importante commande, se défend près de 380. **Jeumont**, qui fera bientôt approuver à ses actionnaires les comptes d'un exercice de huit mois clos le 31 août, se tasse de 334 à 321. La part est calme à 692.

Faiblesse passagère des **Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz** de 860 à 822. Arrêté par l'ambiance générale, alors qu'il se mettait enfin en marche, ce beau titre peut encore retenir l'attention des capitalistes les plus difficiles.

Inscrites à la Bourse de Nancy à 1.210, au plus haut, les **Manufactures de Machines du Haut-Rhin (Manurhin)** ont décidé, le 29 décembre, de porter le capital de 4.500.000 fr. à 22.500.000 fr. par incorporation de réserves et accroissement de la valeur nominale des 45.000 actions de 100 à 500 fr. L'impôt afférent à l'opération sera prélevé sur une somme de 74 fr. distribuée spécialement à cet effet. L'assemblée a décidé, le même jour, de fixer au 31 août la clôture de l'exercice 1939.

MINES MÉTALLIQUES

Sur le marché de New-York, les cours des métaux non-ferreux ont été un peu moins soutenus depuis une quinzaine de jours. Le zinc a fléchi la semaine dernière de 6 cents à 5 cents 75; l'étain a continué posément son mouvement de recul. Le cuivre électrolytique, qui restait depuis longtemps fixé à 12 cents 50, s'est tassé cette semaine à 12 cents 40 et de petites baisses fractionnelles ont été enregistrées à terme sur le cuivre standard. Ces légères réactions sont sans doute la conséquence d'un accroissement de la production sur les marchés des Etats-Unis. Mais les mines et les fonderies y sont aux mains de puissantes entreprises qui se montreraient vraisemblablement disposées, dans les circonstances actuelles, à régler leur activité sur les demandes, demeurées fortes, de la consommation. Dans ces dispositions, les cours des matières premières trouveraient éventuellement des éléments de résistance.

À Londres, le cuivre, le plomb et le zinc se sont maintenus à leurs cours officiels.

L'ambiance de Wall-Street, soumise à des préoccupations budgétaires, ramène **Anacoda** à \$ 28 1/2 et **Kennecott** à \$ 36 3/4. Le bénéfice net de 1938 avait été de \$ 22.689.000, soit de \$ 2.10 par action. Celui de 1939 s'est élevé à \$ 32.464.959, soit \$ 3.10 par action.

À Paris, où le mouvement de réaction de New-York n'a pas été sans influence, **Roan Antelope** s'est tassée de 171 à 164,50 et la **Rhodesian Anglo-American** de 233 à 218. Les deux sociétés paraissent appelées à obtenir de beaux résultats qui leur faciliteront le paiement des nouveaux impôts.

L'**Union Minière du Haut-Katanga** a conservé une partie de ses récents progrès à 5.740 contre 5.970. La Société continue la construction de l'usine de Kolwezi pour la mise en valeur de ses gisements de l'Ouest ; les travaux n'en seront d'ailleurs achevés qu'en 1941. Pour l'exercice en cours, la production de cuivre, d'après des évaluations officielles, pourrait être de l'ordre de 80.000 tonnes, dépassant ainsi celle des dernières années.

Au groupe espagnol, le **Rio Tinto** a été ramené par l'ambiance de 3.172 à 3.000 et la **Tharsis** de 437 à 399. La question qui importe le plus pour les actionnaires est celle de savoir si les sociétés étrangères établies en Espagne obtiendront bientôt le droit de rapatrier une partie de leurs bénéfices pour les distribuer sous forme de dividendes.

L'action nouvelle des **Mines de Bor** est revenue de 1.663 à 1.615. La production de cuivre paraît stabilisée aux environs de son maximum. Elle a été de 41.658 tonnes en 1939, au lieu de

41.993 t. en 1938. On sait que la Société a conclu récemment avec le Gouvernement yougoslave un accord qui lui permettra de rapatrier une partie au moins de ses bénéfices. Elle sera soumise, comme les autres entreprises installées en Yougoslavie, à de nouvelles charges fiscales, dont l'une atteindra surtout les sociétés qui, relativement à leur capital, réalisent des profits élevés. Cette innovation pourra l'inciter à une nouvelle distribution de réserves.

L'action **Naltagua** passe de 228 à 231 et la part de 641 à 780. L'action **M'Zaïta** se tient à 189 contre 195 et la part à 2.950 contre 3.000. La production de phosphate a été en 1939 de 48.492 tonnes contre 34.676 t. en 1938. Cette production ne forme qu'un appoint secondaire dans les résultats, les bénéfices étant surtout constitués par les ventes de la mine de cuivre chilienne, faites aux Etats-Unis comme celles de Naltagua.

L'action **Boléo** passe de 92 à 89,50 et la part de 98 à 103. La production de cuivre de 1939 s'est établie à 7.045 tonnes contre 8.120 t. en 1938. La teneur moyenne a été de 2,46 0/0.

Au groupe des mines et des fonderies de plomb, **Penarroya** est revenue de 487 à 462. L'action **Ouasta-Mesloula** est ramenée de 2.135 à 2.050. L'action **Mines d'Aouli** se maintient un peu au-dessus de 700.

Trepca abandonne quelques points de sa récente reprise à 73,25 contre 77, sur l'annonce de nouveaux impôts en Yougoslavie.

Au groupe des mines et des fonderies de zinc, l'action **Vieille-Montagne** recule de 1.555 à 1.490 et l'**Asturienne des Mines** de 230 à 219.

Parmi les mines diverses, le **Nickel** est ramené de 1.216 à 1.140.

L'étain a un peu repris de £ 244 5/8 la tonne au comptant et à £ 243 5/8 la tonne à terme et de £ 246 15/- la tonne au comptant et à £ 245 2/6 la tonne à terme. D'après MM. Strauss and Co, les stocks visibles se sont un peu accrus, passant de 37.574 tonnes au 30 novembre à 37.925 t. au 31 décembre. La raison en est que les fonderies de Singapour et de Penang ont abrégé les délais qui leur sont nécessaires pour le traitement des concentrés. Mais, comme les transports maritimes sont devenus beaucoup plus lents, les stocks visibles sont en grande partie composés de stocks en mer, et le disponible est en réalité réduit.

L'action de jouissance **Kinta** revient de 1.200 à 1.182 et l'action de capital de 1.375 à 1.225. Les **Etains et Wolfram du Tonkin** abandonnent une partie de leur récente avance à 672. L'action **Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine** se replie de 757 à 692 et la part de 515 à 480.

Le groupe des mines de fer de l'Afrique du Nord est peu sensible à l'ambiance. L'action de capital **Mokta el Hadid** passe de 7.050 à 7.095 et l'action de jouissance de 6.375 à 6.300. L'action de jouissance **Djebel-Djerissa** évolue de 2.095 à 2.070 et l'action de capital de 2.120 à 2.090.

L'**Ouenza** est soutenue à 2.500 et la **Concessionnaire de l'Ouenza** à 2.300. Les assemblées extraordinaires des deux sociétés, convoquées pour le 15 janvier, ne seront appelées à statuer que sur les dates de clôture des exercices 1939-1940. Mais des indications précises seront probablement fournies sur les bénéfices des huit premiers mois de 1939, qui ont été supérieurs aux profits, pourtant considérés comme exceptionnels, de la période correspondante de 1938. Quant à l'exercice 1939-1940, il se présente sous de très bons auspices. Le ralentissement des expéditions dans les premiers mois de guerre sera compensé, selon toute apparence, par une grande activité dans les mois à venir. Le carnet de commandes de 1940 s'élève à 2.500.000 t., et les conditions de vente sont favorables, en particulier pour l'Angleterre, pays qui constitue le principal débouché des minerais de fer nord-africains. Tout permet de penser que les actionnaires recueilleront le fruit des efforts méthodiques accomplis à la fois pour la simplification du cahier des charges de l'Ouenza et de Bou Khadra et pour un développement industriel qui a classé la Société au tout premier rang.

L'action **Mines et Produits Chimiques** s'inscrit à 778. La Société, qui avait payé son dividende en une seule fois l'an dernier, mettra en paiement le 15 janvier un acompte de 25 fr.

CHARBONNAGES

Ce n'est pas au groupe des valeurs de charbonnages que le fléchissement du marché, cette semaine, devait faire de sensibles dommages. La hausse, dans ce coin de la cote, était restée mesurée, eu égard surtout à l'activité intense que les besoins de la guerre, et maintenant l'appa-

rition des premiers froids, fait connaître à l'industrie houillère.

Lens s'est seulement tassée de quelques francs à 315, ainsi que Courrières, dont la production nette s'est élevée en 1939 à 3.857.952 tonnes contre 3.239.474 t. en 1938, à 234. Plus mobile, à raison même de l'étendue de son activité industrielle, Béthune revient de 640 à 623; le cours se prête à une reprise. Marles n'est pas non plus surestimée au cours de 490 auquel elle vient de se tasser. Anzin, à 675 contre 700, confirme en majeure partie la brusque reprise qui a suivi les favorables déclarations faites à l'assemblée du 28 décembre. Cependant que Bruay se replie de 304 à 278, Liévin résiste tranquillement vers 185.

Au comptant, Aniche maintient à peu près intégralement sa dernière avance à 1.350, avance que justifiait d'ailleurs le rendement satisfaisant du titre; faute de quorum, l'assemblée extraordinaire du 9 janvier a été reportée au 27 février. Ostricourt cède un peu de ses nouvelles positions à 1.110. Autre belle valeur de portefeuille, Escarpelle reste en vue à 2.930, moins attrayante cependant à ce prix que Dourges à 1.050 et surtout que Carvin qui reste, à 740, le titre le plus attrayant du groupe.

Blanzay subit des allègements auxquels l'exposait une hausse rapide à 1.145 après 1.170. Lourdeur également d'Albi à 875 après 908, mais Carmaux, qui s'était attardée la semaine dernière à 1.150 l'action de capital et à 920 l'action de jouissance, presse l'allure à 1.315 et 875 respectivement. Grand-Combe, qui semble être en mesure de rémunérer convenablement son capital, reste alourdi à 720. Quelques échanges maintiennent Epinac à 128 en attendant que se réunisse, le 18 janvier, l'assemblée extraordinaire primitivement convoquée pour le 28 décembre. La production brute de ce charbonnage en 1939 a été de 139.013 t. contre 128.976 t. en 1938; production nette, 123.288 t. Graissessac, dont l'action est inerte à 125, annonce une production de 241.391 t. en 1939, contre 220.046 t. en 1938; pour le second semestre, elle s'établit à 124.529 t. contre 112.687 t. pour le même semestre de 1938.

A 2.495, les Charbonnages du Tonkin cèdent une centaine de francs sur une avance qui a été rapide mais non téméraire, à considérer l'essor actuel de l'activité industrielle dans la colonie. C'est en février que doit être examinée la question d'un acompte que rendrait d'ailleurs aisé la progression des ventes au cours de 1939. L'action Along et Dong-Dang reste prostrée à 60, mais la part vivote vers 300; si les résultats, qui seront soumis à la prochaine assemblée, dépassent les précédents, ce n'est cependant pas dans une mesure qui puisse permettre encore la distribution d'un dividende.

VALEURS DE PÉTROLE

Le président de l'American Petroleum Institute estime que la guerre n'a exercé que peu d'influence sur le développement de l'industrie du pétrole. Il constate que l'exportation a diminué depuis le début des hostilités.

La production d'essence aux Etats-Unis s'est élevée en 1939 à 596.110.000 barils, supérieure de 7,2 0/0 à la production de 1938. La consommation intérieure a monté de 5,5 0/0, tandis que les exportations ont diminué de 7,9 0/0. Au total, les demandes se sont élevées à 598.160.000 barils, inférieures de 4,4 0/0 à celles de 1938.

La production du pétrole brut atteint 1.250 millions de barils, chiffre supérieur de 3,8 0/0 à celui de 1938. Les stocks ont cependant diminué.

Les marchés se sont montrés satisfaits de l'acompte de dividende de 5 florins de la Royal Dutch, bien que cette distribution soit, en raison des circonstances, un peu inférieure à celle de l'an dernier (6 fl.). Ferme à Londres et à Amsterdam, le titre franchit à Paris le cours de 7.000 pour finir à 6.945 contre 6.770. La Shell est plus calme et se contente de reproduire le cours de 828 auquel elle s'inscrivait il y a huit jours.

Fléchissement de la Mexican Eagle de 78 à 74 et de la Canadian Eagle de 93,25 à 88.

La production de pétrole brut en Roumanie pour le mois de novembre ne dépasse pas 507.000 tonnes contre 525.232 t. en novembre 1938. Pour les onze premiers mois de l'année, la production s'élève à 5.715.000 tonnes, en diminution de 630.000 t. sur la même période de l'exercice précédent.

Les valeurs roumaines, que la spéculation avait de nouveau recherchées, reviennent à leur point de départ. L'Astra Romana glisse de

120 à 111. Colombia se défend à 68 contre 70 et Concordia se tasse de 54 à 50.

La Française des Pétroles ne s'est guère émue des convoitises étrangères sur les pétroles d'Orient. Bien au contraire, la Bourse a jugé que sa participation dans l'Iraq Petroleum Company était appelée à lui fournir dans un proche avenir des rentrées de plus en plus substantielles, et c'est en cheminant que ce beau titre est parvenu à dépasser 1.200. Les prises de bénéfices viennent de le ramener à 1.115, cours très abordable si l'on tient compte de la qualité du titre et de ses perspectives brillantes.

Les Huiles de Pétrole s'éveillent à 341 contre 316.

Lille-Bonnières se défend à 530 et 309.

CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

Le marché des valeurs caoutchoutières a été agité cette semaine par des réalisations, normales après une longue période de hausse et consécutives à la moins bonne tenue de Wall-Street.

Le marché de la matière, cependant, a continué à faire bonne contenance, le standard s'avancant à Mincing Lane à 11 d. 13/16, et le groupe des jeunes plantations indochinoises a été soutenu dans sa résistance et même parfois stimulé par la publication de bonnes nouvelles concernant la production.

Au groupe malais, l'Eastern se replie de 158 à 147, Gula Kalumpung de 240 à 220 et Kuala Lumpur de 247 à 230. Au groupe néerlandais, Amsterdam Rubber a reculé de 4.975 à 4.830.

Voici quelle a été la récolte de caoutchouc des quelques sociétés indochinoises en 1938 et en 1939 :

	1938	1939
Indochinoise d'Hévéas.....	5.049	6.012
Kratié	1.607	1.940
Kompong-Thom	655	880
Bienhoa	949	1.184

L'action Caoutchoucs de l'Indochine se replie de 1.160 à 1.085 et la part de 5.800 à 5.500. L'action ordinaire Cultures Tropicales est ramenée de 240 à 230 et la privilégiée de 256 à 242.

L'action Indochinoise d'Hévéas se maintient à 595. Le Conseil avait déclaré que la production de la Société augmenterait, selon ses prévisions, de 1.000 tonnes par an jusqu'à l'arrivée des plantations à plein rendement. Cette évaluation, sensiblement dépassée l'an dernier, s'est à très peu près vérifiée cette année.

L'action Kompong-Thom s'inscrit à 343 et la part à 625. L'action Kratié se négocie à 369 et la part à 785. Le rendement à l'hectare de Kratié a été de 715 kilogs. Il a été dépassé, cette année, par celui de Kompong-Thom, qui s'est élevé à 778 kilogs. Ce sont de très beaux rendements, mais éloignés encore du maximum. Sur la base des cours de jeudi, la capitalisation à l'hectare de Kompong-Thom est de 59.760 fr., et la capitalisation par kilog de 74 fr. La capitalisation à l'hectare de Kratié est de 48.240 fr., et la capitalisation par kilog de 67 fr. 50.

La Bienhoa s'inscrit à 212. Le rendement à l'hectare de ses plantations a été de 538 kilogs.

L'action B de la Financière des Caoutchoucs revient de 239 à 225 et l'action V de 688 à 713. L'action Padang est ramenée de 1.110 à 1.060 et la part de 18.250 à 17.600, cours qui sera justifié largement par son prochain dividende. Les actions Mékong s'avancent à 516. Elles ont été introduites à la cote à terme du marché en banque le 12 janvier. Les parts font bonne contenance à 3.400.

Parmi les valeurs africaines, la Française de l'Afrique Occidentale revient de 1.450 à 1.425. Peyrissac s'inscrit à 357. Après 1.600.000 fr. d'amortissement, le bénéfice net de l'exercice au 30 juin s'établit à 1.615.036 fr. contre 1.915.169 fr. précédemment. Comme l'an dernier, le Conseil proposera à l'assemblée du 19 janvier un remboursement de capital de 15 fr. par action.

Au groupe des manufacturiers du caoutchouc, la part Michelin s'inscrit à 1.265. Bergougnan, dont l'activité industrielle se développe, s'inscrit à 624.

ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

La Raffinerie Say revient de 829 à 785, mais a payé le 8 janvier son dividende de 26 fr. 58 net. Les Sucreries Millet, qui ont payé le 8 janvier leur dividende de 14 fr. brut soit 11 fr. 58 net, sont soutenues à 314. Les Sucreries et Raffineries de Nassandres sont fermes à 220 ex-coupon. On trouvera plus loin un aperçu des

comptes de 1938-1939. Les Sucreries Coloniales conservent le terrain gagné à 430. Fermeté justifiée des Sucreries et Raffineries de l'Indochine à 420 et 850. Pointe-à-Pitre fait un pas en avant à 433.

Cusenier revient de 1.900 à 1.849. L'action Bénédicte entièrement libérée progresse de 9.750 à 10.950. Saint-Raphaël se tient très de 5.000. Les Distilleries de l'Indochine reviennent à 464. Pernod reprend de 720 à 774, de même que Cinzano de 840 à 883.

Le Chapeau de Gendarme cède quelques points à 449. Les Vignobles de la Méditerranée sont calmes à 306. Debray est maintenant demandé à 350 au lieu de 325. Le redressement des résultats obtenus par les Etablissements Damoy, qui en 1938 avaient été affectés par une longue grève, a provoqué le relèvement de l'action de 546 à 560. L'exercice 1938-1939 se solde en effet sans bénéfice ni perte, après 906.673 fr. d'amortissements. L'an dernier, il y avait eu une perte de 4.391.291 fr.

Nouveaux et vifs progrès de l'action et de la part Olida à 4.000 et 8.300 contre respectivement 3.710 et 8.200. La Compagnie Franco-Indochinoise est demandée à 52 contre 34. Les Rizeries d'Extrême-Orient sont négligées à 43, mais les Rizeries Indochinoises gagnent encore quelque terrain à 236. Banania reste ferme à 660. Les bénéfices de l'exercice 1939, d'une durée de huit mois, s'élèvent à 4.680.906 fr., contre 4.900.148 fr. pour l'exercice précédent d'une durée de douze mois. Le dividende de 45 fr. s'appliquera à 90.000 actions contre l'an dernier 50.000. Pour l'exercice 1938, le dividende avait été de 80 fr.

Liebig's se tient près de son cours précédent à 3.640, de même que Nestlé à 12.000.

La Brasserie Quilmes, dont les cours extrêmes en 1939 ont été de 9.665 et 4.700, fléchit légèrement à 8.900. Fermeté de Palermo à 1.595 et de Schlaw à 538. La part Safac, qui fait partie du même groupe, revient de 1.140 à 1.114. La Comète s'avance à 1.451 et 1.390. Au cours de l'exercice écoulé, les ventes ont été très actives dans le secteur Châlons-Reims-Verdun, ce qui a permis de compenser, et au delà, les pertes de débouchés dans les autres régions. A Lyon, la Brasserie Georges vient de tenir une assemblée qui a décidé la réduction du capital de 8.500.000 à 1.700.000 fr., par l'abaissement de la valeur nominale à 100 fr. Le titre vaut à peu près 70.

L'Etablissement Thermal de Vichy revient de 1.491 à 1.479. En raison des circonstances, le Conseil renonce à mettre en paiement un acompte de dividende cette année; l'an dernier, cet acompte avait été de 30 fr. Les Eaux Minérales d'Evian sont calmes à 238. Les ventes en 1939 marquent une diminution de 7 à 8 0/0 par rapport à 1938.

VALEURS DIVERSES

Un peu d'irrégularité en valeurs de tabacs où la Portugaise des Tabacs fait encore un pas en avant à 840, tandis que la British American Tobacco, à la veille de son assemblée, abandonne quelques francs à 970. Nouvelle et vive hausse des Tabacs au Maroc (10.180 contre 9.700) sur un marché toujours étroit. Bastos est ferme près de 700. Plusieurs jours demandée, l'action Manufacture Indochinoise de Cigarettes trouve finalement preneur à 95.

Dans le groupe des grands magasins, le Printemps se raffermi à 66 l'action ordinaire. L'assemblée est convoquée pour le 26 janvier. Les comptes qui lui seront soumis se soldent par un bénéfice de 616.367 fr., au lieu d'une perte de 2.484.157 fr. en 1937-1938. La Grande Maison de Blanc rebondit de 1.170 à 1.425. L'action libérée Paris-France s'échange près de 800, tandis que la non-libérée, sur laquelle 800 fr. restent à verser, est demandée à 10. L'assemblée du 10 janvier a approuvé les comptes de l'exercice 1938-1939 dont nous avons publié un aperçu le 31 décembre. Les dividendes ont été portés de 65 fr. à 77 fr. 76 et de 16 fr. 25 à 10 fr. 44 brut respectivement. Un acompte a été payé en juin dernier. Le solde sera mis en paiement le 17 janvier. Le Conseil expose dans son rapport que, sauf celles situées dans les régions viticoles du Midi, les affaires auxquelles la Société est intéressée ont contribué normalement aux bénéfices de l'exercice. Il poursuit l'étude d'une répartition de réserves et a dû ajourner, du fait de la guerre, l'appel de fonds sur les actions non-libérées. Les Trois Quartiers, qui convoquent leur assemblée pour le 25 janvier, restent sans transactions. L'exercice 1938-1939 se solde, après environ 5 millions d'amortissements sur immobilisations, par un bénéfice net voisin de 1 million 1/2, au lieu de 180.872 r., après 5.067.100 fr. d'amortissements, l'année précédente. Orosdi-

Back, qui va recevoir un petit dividende — le premier depuis 1930 — pour le dernier exercice, dépasse un peu 60.

Chapal, à 535, n'a pas sensiblement varié. Revillon passe de 395 à 400. Après un ralentissement au début de la guerre, le volume des affaires reprend, depuis quelques semaines, une certaine ampleur.

Au groupe des textiles, Dollfus-Mieg à 4.260 l'action de capital et 3.780 l'action de jouissance ne conserve qu'une partie du terrain récemment repagné. La Générale des Industries Textiles revient de 834 à 810. Les Tricotages de l'Ariège se raffermissent à 279. La Société de Blanchiments, Teintures et Impressions (Thizy-Villefranche) passe de 580 à 685. Les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice, d'une durée exceptionnelle de huit mois, clos le 31 août, et voté le principe d'un dividende dont le montant sera fixé ultérieurement. Ils ont décidé aussi de doubler le capital par incorporation de réserves ; il sera réparti une action nouvelle par action ancienne.

Le groupe des matériaux de construction est toujours animé, mais manifeste un peu d'irrégularité. Tandis que l'action A Pavin de Lafarge abandonnait quelque terrain à 2.200, venant de 2.370, l'action B s'élevait de 1.715 à 2.266. Origny-Sainte-Benoîte passe de 4.475 à 5.000 l'action et de 6.900 à 6.750 la part. Vicat s'effrite à 266. La Centrale de Constructions et de Matériaux est demandée sans contre-partie à 13.

Les Etablissements Soulier, qui vont sans doute porter leur dividende de 6 fr. à 8 fr., valent à peu près 140. La Brosse s'échange à 273, après détachement du coupon 10, de 18 fr. brut ou 15 fr. 56 net correspondant au dividende de l'exercice 1938-1939 (actions 1 à 100.000).

L'action Saint-Didier Autos a valu en dernier lieu 37. Les obligations, dont les porteurs sont appelés, le 30 janvier, à consentir un sacrifice, sont délaissées à 275. Auto-Hall reste à 78,50, faute de transactions récentes. Le dividende de 5 fr. 50 net afférent au dernier exercice est payable depuis jeudi.

SOUSCRIPTIONS EN COURS

Table listing subscription details with columns for 'Négociation jusqu'au', 'VALEURS', 'PRIX DU DROIT', and 'Valeur de la souscription'. Includes entries like 'Compagnie Française de Tramways et d'Éclairage électrique de Shanghai' and 'Société Financière d'Exploitations Industrielles'.

Table listing company financials with columns for date, company name, and values. Includes 'Industrielle et Commerciale de Transports et de Manutentions (SITRAM)', 'Publications Périodiques Destossés', and 'Compagnie de Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques'.

MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

Le marché sud-africain à Londres reste bien disposé. Les mines productrices font toujours l'objet de demandes suivies pour le portefeuille, et l'attention se porte de nouveau sur les non-productrices de l'extrême-ouest qui, délaissées ces temps derniers, sont demandées pour compte de Johannesburg. La West Witwatersrand s'est avancée de 3 1/4 à 3 11/16. Venterpost de 1 13/16 à 2. Libanon de 8 sh. 3 à 9 sh. 3. Western Holding de 1 1sh. 3 à 11 sh. 9. Western Reef de 13 sh. 9 à 14 sh. 6. On espère toujours, en Afrique du Sud, que le gouvernement ne refusera pas de venir en aide aux nouvelles entreprises.

Une déléation des syndicats de l'industrie minière s'est rendue ces jours derniers chez M. Hofmeyr, ministre des Finances de l'Union Sud-Africaine, pour demander une modification au régime actuel qui affecte sérieusement les mines travaillant avec une faible marge de bénéfice. La déléation a suggéré une réduction de la part prélevée par le gouvernement, ou un remboursement aux Compagnies proportionnel à l'élévation des frais de production.

Le rapport de l'Asanti Goldfields pour le mois de décembre signale que le 12 décembre, le gouvernement de la Gold Coast a relevé la taxe d'exportation de l'or à 15 0/0 sur la hausse du prix de l'or entre 85 et 150 sh. par once et à 50 0/0 sur le prix au-dessus de 150 sh.

Antérieurement, la taxe était de 15 0/0 uniformément au-dessus de 85 sh.

L'Asanti Goldfields a annoncé une répartition finale de 50 0/0 faisant, au total, 95 0/0 pour l'exercice au 30 septembre, sans changement sur l'exercice précédent.

Malgré l'aggravation de la taxation, les mines ouest-africaines ont été plus fermes à Londres. Asanti Gold, 3 5/32 ex, Ariston 10 sh. 10 1/2, Gold Coast Selection 16 sh. 6.

A Paris, les mines ont eu à supporter cette semaine des réalisations qui leur ont fait perdre une partie de la hausse des premières séances de l'année. Quelques valeurs se présentent sans changement. Nous citerons City Deep à 499, Durban à 596, Randfontein à 399, Robinson B à 602, West Rand à 353. East Rand s'est légèrement améliorée de 474 à 482. Parmi les trusts, Anglo American a reculé de 417 à 397, Goldfields de 527 à 516, Rand Mines de 1558 à 1523, Central Mining de 2.110 à 2.930, Union Corporation de 1.422 à 1.350.

Les résultats d'exploitation de décembre se sont ressentis des fêtes de Noël. Sauf quelques rares exceptions, les broyages et les bénéfices d'exploitation sont inférieurs à ceux de novembre. La comparaison des dépenses par once en août et en décembre permet d'apprécier la tendance à la hausse du prix de production depuis le début de la guerre.

Au groupe General Mining, la West Rand Consol. annonce une augmentation des broyages et du bénéfice d'exploitation, qui reste cependant au-dessous du bénéfice record d'octobre. Au groupe Goldfields, la Venterpost a encore augmenté ses broyages qui atteindront bientôt les 100.000 tonnes de capacité de l'usine. Le bénéfice n'a été que de £ 12.440 en raison de la faible teneur du minerai encore traité. Au groupe de l'Union Corporation, la Grootvlei et la Van Dyk annoncent de nouveaux records et

Marievale son premier bénéfice. Parmi les mines du groupe Anglo American Corporation, South African Lands inscrit de nouveaux records de tonnage, production et bénéfice. L'usine de traitement a travaillé pour la première fois à sa pleine capacité de 100.000 tonnes. L'East Daggafontein, qui n'a commencé ses broyages que l'été dernier, a fait un bénéfice de £ 32.364.

RESULTATS DE DECEMBRE DES MINES D'OR

Table showing gold production results for December, comparing 'Nov.' and 'Dec.' for various mining groups like 'Groupe Central Mining', 'Groupe General Mining', and 'Groupe Anglo-American Corp.'.

Table listing goldfield values with columns for field name and values. Includes 'Luipaards Vlei', 'Rietfontein Cons.', 'Robinson Deep', 'Simmer & Jack', 'Sub Nigel', 'Venters', 'Vogels', 'Groupe Johannesburg Consol. Inv.', and 'Groupe Union Corporation'.

A LONDRES

Le remaniement profond, quoique limité à quelques personnalités du Cabinet anglais, annoncé le 5 janvier après Bourse, a fait une impression profonde dans la Cité. Cependant, la nomination de Sir Andrew Duncan, grand industriel, au poste de président du Board of Trade, en remplacement de M. Oliver Stanley, qui prend la place de M. Hore Belisha, a été favorablement accueillie et interprétée comme un premier pas vers un renforcement du ministère au point de vue économique.

L'accentuation de la hausse des gilt-edged, qui, pendant la première semaine de l'année, avaient progressé de 2 0/0 en moyenne, a constitué le fait saillant du Stock-Exchange. Elle est le reflet de la confiance des milieux d'affaires qui estiment que le financement de la guerre pourra être assuré à des taux inférieurs à ceux qui sont actuellement offerts par les emprunts existants. Le succès qu'obtiennent toujours les nouveaux certificats et Bons de la Défense, ainsi que les bruits persistants d'un abaissement prochain à 1 1/2 0/0 du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre contribuent d'ailleurs à renforcer cet optimisme.

Les Consolidés 2 1/2 0/0 ont progressé de 69 5/8 à 71 1/4, le War Loan de 94 9/16 à 96 3/8. Au compartiment des fonds étrangers, les emprunts chinois et japonais ont fait de nouveaux et importants progrès sur les espérances de rétablissement de la paix en Extrême-Orient. Le Chinois 4 1/2 0/0 1898 s'est avancé de 57 à 63, l'emprunt Chinois 5 0/0 Boxer de 47 à 53 1/2.

Le Japonais 5 0/0 1907 est passé de 53 à 57 et le Le signe * indique un record. — P perte. — mois d'août.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Les cours indiqués sont ceux du Comptant.

L'escrowement abonnés sont précédés du signe (*)

VALEURS FRANÇAISES						VALEURS						VALEURS														
Revenu brut	Er. coupon	Jouis.	VALEURS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Revenu brut	Er. coupon	Jouis.	VALEURS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Revenu brut	Er. coupon	Jouis.	VALEURS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3		16/12	0/0	75 95	76		75 45	75 25	75	30	12/30	Eaux (Lyon) cap.	1200	1200	1155	1172	1175	29	22	40	5/30	Peugeot (Au'om.)	490	480		490
3		2/1	3 0/0 amor.	86 50	86 50	75 60	86 50	85 70	36	25	12/30	Act. P. (c.t.)	490	490	455	455	455	46	91	22	7/30	Poliet et Chausson	453	458	440	457
4		12/30	4 0/0 1917.	77 55	77 40	77 10	77 60	77 85	45	39	5/30	Eaux Indoch. cap.	228	219	215	215	215	46	91	22	5/30	Raffinerie Say	736	785	725	775
4		2/1	4 0/0 1918.	76 80	76 75	76 55	77	77 55	37	50	5/30	Dist. d'El. (Par.)	351	351	329	329	329	60		17	7/30	Terres Rouges, un	736	785	725	775
5		10/30	5 0/0 am. 20.	112 50	112 60	112	112 40	112 20	10	10	10/30	Jouiss. (c.t.)	425	425	425	425	425	15			12/30	Un. Eur. Ind. Fin.	495	490	675	680
7 35		8/30	4 0/0 25 (G. cpt. de change) tme	182	182 90	183	184 20	184 05	40	39	7/30	Elect. de Paris, A	432	426	426	410	410	15			12/30	Est, obl. 3 % anc.	372	367	369	367
4 40		7/30	4 1/2 0/0 32.	84 10	84 95	84 80	84 95	85	24	36	7/30	Sec. r. Seine, pr.	330	331	329	325	330	15			12/30	3 % nouv.	357	360	358	361
		10/30	Tranche A.	82 70	83 70	83 50	83 45	83 40	65	29	6/30	Forc. Mot. Truyère	90	94	945	952	961	15			7/30	Lyon, 3 % fus. anc.	341	342	346	346
		8/30	4 1/2 37 (G. cpt. de change) tme	225	225 70	215 25	216 60	219 60	46	25	6/30	Nord-Lumière	740	751	725	736	735	15			10/30	3 % fus. nouv.	356	350	352	354
5		31/10	5 0/0 338 amor.	94 90	95 90	96	97 50	97 50	45	45	7/30	Té. G. r. sans Fil.	800	799	780	790	796	15			7/30	Midi, 3 % anc.	350	345	353	350
5		10/30	5 % 938.	101 50	102 90	102	101 75	102 50	34	35	7/30	Thomson-Houston	240	240	233	223	224	15			10/30	3 % nouv.	362	362	362	362
45		9/30	4 1/2 33 r. à 1.500.	971	970	975	970	974	30	74	12/30	Union d'Electr.	440	440	441	425	425	15			7/30	Nord, 3 % anc.	402	403	395	392
40		2/1	4 % 34 r. à 1.000.	885	885	885	890	885	30	85	6/30	Ecl. Ch. F. Mot.	784	765	752	762	751	15			10/30	3 % nouv. Sér. B.	402	404	405	404
40		27/11	5 % 35	970	970	980	988	985	40	85	6/30	Gaz et Eaux	505	491	485	500	495	15			7/30	Orléans 3 % anc.	381	351	374	375
45		11/30	4 % 32 (Obl. Nat.)	855	859	865	871	870	50	72	5/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15			10/30	3 % 1884.	367	371	363	356
40		11/30	4 % 1936 B.	126 80	127	126 25	127	127	32	50	10/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15			7/30	Ouest, 3 % anc.	375	370	368	373
45		18/12	4 1/2 33, 0 ans.	1020	1040	1050	1045	1047	40	52	6/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15			10/30	3 % nouv.	371	375	378	372
50		20/12	5 % 3, 15, 6, 10.	1020	1025	1026	1021	1021	27	30	12/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
45		20/9	4 1/2 3, 3, 6, 10 a.	1031	1036	1031	1030	1029	275	36	12/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
40		8/30	4 % 35, 3, 6, 12 a.	1025	1029	1030	1030	1029	164	46	5/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
50		8/30	4 % 37 à 51 a.	1023	1025	1025	1027	1027	30	33	5/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
50		16/11	5 % d. 3, 9 a.	1030	1034	1025	1032	1030	44	11	5/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
55		6/30	5 1/2 1, 3, 8 a.	1052	1055	1059	1057	1057	12	7	7/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
45		9/30	5 1/2 1, 3, 8 a.	890	890	890	891	893	15	30	5/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
320		6/30	B. de France, nom.	8555	8560	8375	8450	8350	27	50	11/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
402 52 175		11/30	Banq. de l'Algérie	6885	6865	6805	6800	6800	4	36	2/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
240		11/30	B. de l'Indochine	6835	6600	6425	6425	6440	4	36	6/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
35	115	4/30	B. de Paris et P. Bas	1010	1011	1005	1005	1003	33	37	6/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
30	88	5/30	Banque Transatlant.	645	640	637	625	625	43	6/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15									
30	59	4/30	B. l'Union Paris.	508	505	495	500	500	35	67	10/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
80	123	1/40	Cie Algérienne.	1301	1300	1233	1225	1222	29	37	10/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
50	90	5/30	C. Nat. Ec. Paris	359	342	331	329	329	50	50	10/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
40	26	4/30	Crédit Com. de Fr.	525	530	518	520	521	30	39	11/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
185	9	1/40	Cr. Fon. Fr. nom.	2900	2930	2860	2900	2850	30	39	11/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
100	88	9/30	Crédit Lyonnais	1706	1705	1661	1710	1715	45	8	7/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
40	20	4/30	Soc. Génér. nom.	779	769	759	766	768	58	20	7/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
52 50 20		4/30	libérée... (cpt)	935	940	942	933	924	48	51	7/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
33	71	7/30	Fonciers Lyonn.	680	680	670	665	665	30	37	6/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
20 54 55		5/30	Rente Foncière	680	680	670	665	665	60	58	6/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
25 at		5/30	Soc. Gén. Fon. nouv.	70 25	70 25	69 50	69	69	50	63	12/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
899 79 162		1/40	Suez, cap.	17950	17790	17675	17690	17750	65	30	6/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
811 94 124		1/40	Jouiss.	14900	14775	14410	14600	14725	18	18	5/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
914 86 124		1/40	Paris de fond.	14400	14150	14145	14160	14000	70	32	6/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
324 72 115		1/40	1 5 part Soc. civ.	4670	4668	4535	4570	4600	28	21	7/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
40	164	11/30	Est, cap.	600	600	600	600	600	200	8	1/40	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
20	87	5/30	Jouiss. (c.t.)	268	270	260	259	259	25	88	2/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
70	164	11/30	Lyon, cap.	900	900	899	899	899	70	109	6/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
50	64	11/30	Jouiss. (c.t.)	558	564	561	555	556	15	111	12/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
55	169	1/40	Midi, cap.	749	735	741	739	722	32	50	5/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								
30	68	7/30	Jouiss. (c.t.)	370	365	361	361	361	130	7	5/30	En. El. Nord-Fr.	311	311	305	305	305	15								

Revenu brut	Revenu net	VALEURS	Cours du 5	Cours du 12	Revenu brut	Revenu net	VALEURS	Cours du 5	Cours du 12	Revenu brut	Revenu net	VALEURS	Cours du 5	Cours du 12	Revenu brut	Revenu net	VALEURS	Cours du 5	Cours du 12		
COLONIES ET PROTECTORATS																					
15	17/7	Algérie 3 % net 1902	362	360	5/39	Réassur-Vie (Cio Gén)	74	78	100	107	5/35	Dakar à Saint-Louis	1310	1310	72	53	26	6/9	Elec. Varsovie, ord. jca	725	645
45	15/8	4 1/2 % net 1930	794	809	5/39	Rou. F. An. Un. R. nom	236	236	60	30	12/39	Damas-Hamah	690	670	11	91	33	6/39	prior. jous.	136	136
40	16/10	4 % net 1930	859	866	5/39	70.001 100.000	150	150	25	3	7/39	jous.	300	320	11	91	23	6/39	prior. jca anc.	136	136
40	2/1	4 % net 1931	815	850	5/39	Paris	253	260	28	1	6/39	Département, 400 fr. p.	272	271	20	37	12/35	Electr. Loire et Gant.	129	315	
45	2/1	4 1/2 % net 33 (1000)	788	847	5/39	Secours (Acc. jous.)	70	70	28	3	6/39	Ec. nom. 350 fr. p. n.	298	288	24	45	12/35	Electr. ue du Nord	322	329	
50	2/10	5 % net 33 (1000)	800	847	5/39	cap. nom.	113	113	15	26	5/35	Economiques du Nord	191	191	20	27	8/25	Electro-Entreprise	18	18 50	
50	10/11	5 % net 34 (1000)	875	873	5/39	(Inc.) nom.	281	281	15	19	5/39	act. de priorité	270	270	20	27	4/35	Energie Eclairage	235	227	
50	25/10	5 % net 35, B. déc.	900	940	5/39	(Vic.) nom.	293	293	30	127	11/35	Est-Algérien	341	343	16	25	4/39	1/4p. 30.001-80.000	150	150	
50	20/10	5 % net octobres 35	955	936	5/39	Société (Acc.)	118	111	55	3	9/31	Est de Lyon, act. privil.	46	46	30	16	4/39	1/10 de port.	309	292	
60	3/7	6 % Janvier 1938	1001	1000	5/39	(Capital) nom.	475	500	55	3	7/37	Fr-Rhône de Ch de fer	794	794	42	38	12/35	Centre d'Enrg. Electr.	550	625	
17 50	2/11	Indoch. 3 1/2 1899-1905	279	279	5/39	(Inc.)	1125	1100	30	43	9/31	Est de Lyon, act. privil.	46	46	30	16	4/39	1/10 de port.	309	292	
15	2/11	3 % 1902	281	281	5/39	(Vic.) nom.	178	178	15	95	7/39	privil.	220	220	18	12	21	5/35	En. El. B.-Loire, c2.50	349	345
17 50	16/10	Martinique 3 1/2 n. 1911	505	510	5/39	Union (Inc.) nom.	505	604	30	35	12/35	Maroc (Ch fer), série B	276	525	21	25	21	5/39	110.001-174.000	358	342
20	1/9	N.-Calédon 3 1/2 n. 1909	422	420	5/39	(Vic.) nom.	360	330	30	90	1/40	Mous Ch fer, 350 fr. r.	252	252	1	1	1	1	Energie Elec. Hte-Gar.	170	158
15	1/3	Tunisie 3 % n. 1902-07	285	290	5/39	Urbaine (Copit.) nom.	1910	1930	30	25	6/39	Nogentais (Ch de Fer)	398	395	1	1	1	1	90.001-180.000	170	63
17 50	1/9	3 1/2 net 1903	335	285	5/39	(Inc.) nom.	525	520	15	32	1/40	Nord-Est Secondaires	292	292	1	1	1	1	24.001-73.400	37	37
40	10/10	4 % net 1931	731	333	5/39	(Vic.) nom.	180	180	52	50	10/39	Ouest (En Liquid.)	725	735	33	12/35	Enrg. El. du Maroc	1400	1415		
45	1/12	4 1/2 net 1932	329	742	5/39	(Vic.) nom.	180	180	35	74	4/39	jous.	330	340	24	6/35	En. El. Meuse Marne	722	721		
50	1/12	Bons 5 % net 1934	976	838	5/39	(Vic.) nom.	180	180	32	110	1/40	Ouest-Algérie	462	458	24	6/35	1/4 p. nom	368	388		
50	3/7	Oré Fone d'Als-Lorr.	800	860	5/39	(Vic.) nom.	180	180	12	6	6/31	Pierrefitte, Cant. Luz.	310	310	11	6/35	Paris	312	312		
50	3/7	Comm. 5 % 32, série III	800	800	5/39	(Vic.) nom.	180	180	17	17	1/32	Provence (Sud Fr.), c.	28	27	9	10	12/35	En. El. Ouest France	124	124 50	
BANQUES																					
55	54	12/35	Banq. Afr. C. c. p. nom	1260	1140	12/35	Banq. Afr. C. c. p. nom	1260	1140	12/35	Banq. Afr. C. c. p. nom	1260	1140	12/35	Banq. Afr. C. c. p. nom	1260	1140	12/35	Banq. Afr. C. c. p. nom	1260	1140
249	99	12/35	Banq. Guadeloupe, nom	3180	3305	12/35	Banq. Guadeloupe, nom	3180	3305	12/35	Banq. Guadeloupe, nom	3180	3305	12/35	Banq. Guadeloupe, nom	3180	3305	12/35	Banq. Guadeloupe, nom	3180	3305
69	34	12/35	Banq. Guyane, nom.	1977	1901	12/35	Banq. Guyane, nom.	1977	1901	12/35	Banq. Guyane, nom.	1977	1901	12/35	Banq. Guyane, nom.	1977	1901	12/35	Banq. Guyane, nom.	1977	1901
20	547	6/39	Banq. Madagascar, nom	425	425	6/39	Banq. Madagascar, nom	425	425	6/39	Banq. Madagascar, nom	425	425	6/39	Banq. Madagascar, nom	425	425	6/39	Banq. Madagascar, nom	425	425
240	38	12/35	Banq. Martinique, nom	3250	3315	12/35	Banq. Martinique, nom	3250	3315	12/35	Banq. Martinique, nom	3250	3315	12/35	Banq. Martinique, nom	3250	3315	12/35	Banq. Martinique, nom	3250	3315
168	47	12/35	Banq. Réunion, nom	3025	3025	12/35	Banq. Réunion, nom	3025	3025	12/35	Banq. Réunion, nom	3025	3025	12/35	Banq. Réunion, nom	3025	3025	12/35	Banq. Réunion, nom	3025	3025
DÉPARTEMENTS ET VILLES																					
17	20	2/1	Aude 3.44 % 1898	282	283	2/1	Aude 3.44 % 1898	282	283	2/1	Aude 3.44 % 1898	282	283	2/1	Aude 3.44 % 1898	282	283	2/1	Aude 3.44 % 1898	282	283
45	1/12	B.-du-Rhône 4 1/2 1931	936	937	1/12	B.-du-Rhône 4 1/2 1931	936	937	1/12	B.-du-Rhône 4 1/2 1931	936	937	1/12	B.-du-Rhône 4 1/2 1931	936	937	1/12	B.-du-Rhône 4 1/2 1931	936	937	
50	2/10	bons 5 % 1935	931	990	2/10	bons 5 % 1935	931	990	2/10	bons 5 % 1935	931	990	2/10	bons 5 % 1935	931	990	2/10	bons 5 % 1935	931	990	
15	15/12	bons 6 % 193	971	990	15/12	bons 6 % 193	971	990	15/12	bons 6 % 193	971	990	15/12	bons 6 % 193	971	990	15/12	bons 6 % 193	971	990	
25	50	31/7	Creuse 3.50 % 1934	430	434	31/7	Creuse 3.50 % 1934	430	434	31/7	Creuse 3.50 % 1934	430	434	31/7	Creuse 3.50 % 1934	430	434	31/7	Creuse 3.50 % 1934	430	434
15	2/1	Dordogne 3 % 1887	258	229	2/1	Dordogne 3 % 1887	258	229	2/1	Dordogne 3 % 1887	258	229	2/1	Dordogne 3 % 1887	258	229	2/1	Dordogne 3 % 1887	258	229	
15	2/1	Drôme 3 1/2 (400 fr.)	224	235	2/1	Drôme 3 1/2 (400 fr.)	224	235	2/1	Drôme 3 1/2 (400 fr.)	224	235	2/1	Drôme 3 1/2 (400 fr.)	224	235	2/1	Drôme 3 1/2 (400 fr.)	224	235	
14	2/11	3 % (500 fr.)	287	285	2/11	3 % (500 fr.)	287	285	2/11	3 % (500 fr.)	287	285	2/11	3 % (500 fr.)	287	285	2/11	3 % (500 fr.)	287	285	
17	2/1	Haute-Marne 4 % 1899	358	355	2/1	Haute-Marne 4 % 1899	358	355	2/1	Haute-Marne 4 % 1899	358	355	2/1	Haute-Marne 4 % 1899	358	355	2/1	Haute-Marne 4 % 1899	358	355	
20	2/10	Jura 3.40 % 1896	353	353	2/10	Jura 3.40 % 1896	353	353	2/10	Jura 3.40 % 1896	353	353	2/10	Jura 3.40 % 1896	353	353	2/10	Jura 3.40 % 1896	353	353	
17	2/11	3.40 % 1904	405	405	2/11	3.40 % 1904	405	405	2/11	3.40 % 1904	405	405	2/11	3.40 % 1904	405	405	2/11	3.40 % 1904	405	405	
15	15/10	Loire 3 % 1897	431	431	15/10	Loire 3 % 1897	431	431	15/10	Loire 3 % 1897	431	431	15/10	Loire 3 % 1897	431	431	15/10	Loire 3 % 1897	431	431	
40	2/11	Nord 4 % 1931	732	732	2/11	Nord 4 % 1931	732	732	2/11	Nord 4 % 1931	732	732	2/11	Nord 4 % 1931	732	732	2/11	Nord 4 % 1931	732	732	
35	15/8	5 1/2 % 1934	856	873	15/8	5 1/2 % 1934	856	873	15/8	5 1/2 % 1934	856	873	15/8	5 1/2 % 1934	856	873	15/8	5 1/2 % 1934	856	873	
50	1/12	5 % 1935	936	936	1/12	5 % 1935	936	936	1/12	5 % 1935	936	936	1/12	5 % 1935	936	936	1/12	5 % 1935	936	936	
55	1/12	5 % 1936	976	980	1/12	5 % 1936	976	980	1/12	5 % 1936	976	980	1/12	5 % 1936	976	980	1/12	5 % 1936	976	980	
60	1/12	6 % 1938	972	974	1/12	6 % 1938	972	974	1/12	6 % 1938	972	974	1/12	6 % 1938	972	974	1/12	6 % 1938	972	974	
50	20/10	Pas-de-Calais 5 % 1935	915	919	20/10	Pas-de-Calais 5 % 1935	915	919	20/10	Pas-de-Calais 5 % 1935	915	919	20/10	Pas-de-Calais 5 % 1935	915	919	20/10	Pas-de-Calais 5 % 1935	915	919	
50	2/10	Seine-et-Marne 5 % 36	860	860	2/10	Seine-et-Marne 5 % 36	860	860	2/10	Seine-et-Marne 5 % 36	860	860	2/10	Seine-et-Marne 5 % 36	860	860	2/10	Seine-et-Marne 5 % 36	860	860	
40	25/10	6.10 % 1930	785	789	25/10	6.10 % 1930	785	789	25/10	6.10 % 1930	785	789	25/10	6.10 % 1930	785	789	25/10	6.10 % 1930	785	789	
45	2/1	4 1/2 % 1931	829	829	2/1	4 1/2 % 1931	829	829	2/1	4 1/2 % 1931	829	829	2/1	4 1/2 % 1931	829	829	2/1	4 1/2 % 1931	829	829	
50	2/11	5 % 1932	860	859	2/11	5 % 1932	860	859	2/11	5 % 1932	860	859	2/11	5 % 1932	860	859	2/11	5 % 1932	860	859	
50	2/11	5 % 1933	881	881	2/11	5 % 1933	881	881	2/11	5 % 1933	881	881	2/11	5 % 1933	881	881	2/11	5 % 1933	881	881	
50	1/9	5 % 1935	891	870	1/9	5 % 1935	891	870	1/9	5 % 1935	891	870	1/9	5 % 1935	891	870	1/9	5 % 1935	891	870	
55	1/8	5 1/2 1936, à lots	945	960	1/8	5 1/2 1936, à lots	945	960	1/8	5 1/2 1936, à lots	945	960	1/8	5 1/2 1936, à lots	945	960	1/8	5 1/2 1936, à lots	945	960	
60	2/11	6 % 1937	1062	1063	2/11	6 % 1937	1062	1063	2/11	6 % 1937	1062	1063	2/11	6 % 1937	1062	1063	2/11	6 % 1937	1062	1063	
30	2/1	Constantine 3.30 % n. 95	845	845	2/1	Constantine 3.30 % n. 95	845	845	2/1	Constantine 3.30 % n. 95	845	845	2/1	Constantine 3.30 % n. 95	845	845	2/1	Constantine 3.30 % n. 95	845	845	
23	1/8	Dakar 4 % net 1911	505	505	1/8	Dakar 4 % net 1911	505	505	1/8	Dakar 4 % net 1911	505	505	1/8	Dakar 4 % net 1911	505	505	1/8	Dakar 4 % net 1911	505	505	
35	2/10	Granville 7 % 1925	491	491	2/10	Granville 7 % 1925	491	491	2/10	Granville 7 % 1925	491	491	2/10	Granville 7 % 1925	491	491	2/10	Granville 7 % 1925	491	491	
17 50	27/11	Marseille 3 1/2 1890	406	408	27/11	Marseille 3 1/2 1890	406	408	27/11	Marseille 3 1/2 1890	406	408	27/11	Marseille 3 1/2 1890	406	408	27/11	Marseille 3 1/2 1890	406	408	
55	15/9	5 1/2 1934	826	833	15/9	5 1/2 1934	826	833	15/9	5 1/2 1934	826	833	15/9	5 1/2 1934	826	833	15/9	5 1/2 1934	826	833	
55	1/5	5 1/2 1936	894	891	1/5	5 1/2 1936	894	891	1/5	5 1/2 1936	894	891	1/5	5 1/2 1936	894	891	1/5	5 1/2 1936	894	891	
60	1/10																				

Revenu brut	Er-coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 5	Cours du 12	Revenu brut	Jouis.	VALEURS	Cours du 5	Cours du 12	Revenu brut	Jouis.	VALEURS	Cours du 5	Cours du 12	Revenu brut	Jouis.	VALEURS	Cours du 5	Cours du 12	
55	23	5/30	Const et Ent des Routes	598	589																
40	6	6/30	Const de Four (G.G.de)	540	554																
25	39	11/38	Compt à Gaz (CieCont)	280	289																
8 75	14	11/38	Côte d'Afr (C I G A B)	86	86																
42 93	2	7/30	Cult Tropic, parts	1725	1645																
10	27	7/30	Dég de S.-Denis, jous	61	61																
9	9	3/30	Diakandapé (Cult de)	68	65																
13	1	7/30	Disticote, prior.	210	220																
7	1	7/30	ord.	106	109																
25	20	12/38	Drag et Trav Publics	440	455																
40	8	5/30	Dunlop (Soc. Pneum)	600	596																
8	9	6/30	Em et Abrasifs (C G)	162	162																
14 40	24	12/39	Engren Citroën, prior.	242	242																
14 40	23	12/39	ord.	190	230																
8 05	15	12/39	parts	126	135																
35	at	7/30	Entrep (Soc. Gén d')	305	310																
17	2/29	Equip Elec des Véhic.	101	101																	
25	15	12/37	Fa onc de Sarreuoem.	592	615																
9 90	18	5/30	Ferodo, 85 fr. remb.	180	180																
15	18	5/30	27.500 à 270.000	201	201																
41	at	1/32	Ficht (Bour. Beau)	89	89																
9	8/30	Filiales Etrang Ficht	30	30																	
1	1	1/32	Floquet (Hls Fern.)	100	134																
12	40	3/30	Fournier, C. et le Bou	160	160																
7	27	7/30	Fourré et Rhodes.	56	56																
25	26	7/30	Freins et Bign. Westing	423	425																
80	60	6/30	Gaillard (Etablis.)	700	700																
			nouvelles																		
11	10/30	Gaveau et Cie.	78	40																	
35	51	6/30	Gds Travaux Marseille	92	950																
10	30	8/30	Gds Tr. on Bé. Ar. ord.	75	75																
3	5	8/30	jous.	46	46																
60	24	12/38	Hamelte (Etablis. H.)	1495	1420																
10 93	23	12/38	1/10 port	805	825																
50	3	7/30	Haour ? (Ets.) n. vert.	65	65																
12 50	1	2/30	Haut-Ogooué, ord.	150	150																
25	1	2/30	privil.	240	240																
18	12/27	parts		1055	1325																
7 50	8	5/30	Henin (C.F. Ind. Imm.)	145	140																
100	31	12/30	Hév de Tay Ninh	1475	1410																
412 87	24	12/39	parts	7700	65																
15	66	7/30	Incanad Gaz (B. Auer)	180	192																
10	1	8/30	In. de For. d'Allum	194	178																
3	1	8/30	jous.	99	95																
2	2	5/30	Indoch des Ogar nouv.	70	77																
16	2	7/30	Ind Moderne (L) nouv	18	18																
22	at	1/8	parts	18	18																
12	6/31	parts		33	33																
25	17	8/12	Indus (Comp Génér.)	480	504																
3	2/31	Japy frères, B.	146	160																	
3	3	2/31	Jardin Zool d'Acclim	41	41																
6	7/31	Johnson et Cie.	21	21																	
14	3	5/30	Kratki (Plantations de)	37	355																
21 87	2	5/30	parts	840	795																
5	32	15/30	Leroy (Etablissements)	40	93 50																
6	3	12/30	Lyon de Madag ord.	190	170																
7	3	12/30	privil.	185	165																
7	13	6/30	Maréchal (Etab)	145	137																
4 50	1	6/30	50 fr. payés	45	45																
3 79	11	6/30	parts	50	51																
15	1/30	Marivaux (Société)	40	31																	
25	21	12/30	Maroc (G. Génér. du)	612	550																
27 50	22	12/30	Marocaine (Compag.)	471	455																
125	81	1/40	Marseillaise de Madag	2220	2170																
40	52	4/30	Matériel Agr et Indust.	625	620																
5	7/30	Mathia (Autom.) A.	65	62																	
7	3	7/30	Maurel et Prom.	155	155																
7	30	7/30	Métreot et Clatgé, ord.	67	67																
7	30	7/30	parts	60	60																
12	7/30	Mét à Gaz Ind. Mécan.	48	44																	
180	57	9/30	Mun de Chasse, jous.	6940	6575																
141 59	51	4/30	Musée Grévin jous.	1245	1245																
128 10	51	4/30	1/80 de part	1040	1040																
77 06	51	4/30	1/40 de part	680	680																
24	12/25	Nosybéenne d' Agr	375	348																	
50	10	7/30	Nozal (Etablissement)	440	471																
8	43	1/38	Orfèvrerie Christoffe	93	94																
30	35	10/30	Quast-Af (Soc. G. de)	493	475																
11	12/37	Pathé-Baby (S. F. du)	102	102																	
48	8/29	Pathé-Cinéma, jous.	18	18																	
48	8/29	parts	100 fr.	24	25																
5 46	4	5/30	Peugeot, 1/10 part.	240	235																
5 46	4	5/30	1/10 p. 30.000-60.000	240	235																
15	44	7/30	Peyris ac et Cie	390	357																
18	7/30	Pigeon (Etabliss.)	240	240																	
4	4	7/25	Pleyel.	7	7																

Japonais 6 0/0 1924 de 59 à 62 1/2. Les fonds sud-américains sont plus calmes. Parmi les emprunts européens, le Grec 7 0/0 s'est relevé de 23 1/2 à 25.

Les chemins de fer anglais sont moins activement traités, aucune déclaration n'ayant encore été faite concernant les compensations qui seront accordées aux Compagnies par le Gouvernement. Le *Great Western* est revenu de 36 3/4 à 36, le *Midland* de 14 1/2 à 13 1/2.

Les grandes banques sont bien tenues et en légers progrès. La *Midland*, action de £ 4, s'est raffermie de 75 sh. 6 à 76 sh. 6 ex-d., la *Westminster* (de £ 4), de 75 sh. 6 à 76 sh. ex-d., la *Barclay's A* de 9 3/8 à 9 3/4 ex-d. La *Midland Bank* annonce pour l'exercice 1939 un bénéfice net de £ 2.181.350, contre £ 2.445.671. Le dividende final de 8 0/0 donne, avec la répartition antérieure, un total de 16 0/0 sans changement. La *National Provincial Bank* a réalisé en 1939 un bénéfice net de £ 1.718.984 contre £ 1.771.785 en 1938. Le dividende final de 7 1/2 0/0 porte la répartition totale de l'exercice à 15 0/0, sans changement sur 1938.

Les textiles sont beaucoup plus calmes après leur envolée de la semaine dernière. *Bleacher's* est revenue de 5 sh. 3 à 4 sh. 6. *J. P. Coats* de 36 sh. 6 à 35 sh., *Lancashire Cotton* de 21 sh. ex-d. à 20 sh. 6. Au groupe des métallurgiques, *Vickers* a fléchi de 18 sh. 3 à 17 sh. 10 1/2. Aux rayonnées, *Courtauld's* est revenu de 37 sh. 9 à 36 sh. 4 1/2.

Les valeurs de caoutchouc sont indécises. Les pétroles sont soutenus dans l'ensemble. *Royal* est à 34 1/2 contre 35, *Shell* à 3 27/32 ex-d. contre 4 1/16.

A NEW-YORK

Du projet de budget que M. Roosevelt a envoyé au Congrès, Wall Street devait surtout retenir le surcroît d'effort fiscal dont quelque \$ 460 millions sont attendus. La perspective est sévère, encore qu'elle soit loin d'être une révélation; elle entretient une incertitude quant à la forme que prendront les nouveaux impôts dont s'accroît évidemment mal la tenue des marchés. D'autre part, le gouvernement de Washington est nettement d'accord avec les dirigeants de l'industrie sur l'opportunité de prévenir toute fièvre spéculative à l'occasion des commandes massives provenant des alliés et de s'efforcer tout au contraire à maintenir stable l'économie actuelle du pays. Des voix autorisées ont clairement exposé ce souci d'éviter une effervescence dangereuse qui ne donnerait qu'une illusion de prospérité et notamment M. James H. Perkins, président de la *National City Bank*. Parlant à l'assemblée de cet établissement, il a en particulier déclaré que :

« Les affaires et la finance ne peuvent tirer d'avantages durables de la guerre. En réalité, la guerre est une négation de tout ce qui soutiennent les affaires. Ces dernières signifient l'échange de marchandises et de services, et leur succès est conditionné par le maintien de la bonne foi et de l'ordre dans toutes les relations. La guerre est une violente interruption des processus normaux des affaires. Le monde ne s'est jamais remis complètement de la dernière guerre. Elle a laissé une succession de dettes, une destruction complète ou partielle des monnaies de quelques pays les plus importants, une dislocation sans précédent du commerce et des prix. Une crise sévère a suivi la guerre, et nombre de problèmes auxquels les Etats-Unis ont dû faire face pendant les dix dernières années proviennent directement d'août 1914. »

La situation économique est au reste très satisfaisante, l'indice général de la production dépassant le niveau record de 1929. Le rythme annuel de la production d'acier atteint maintenant 65 millions de tonnes, c'est-à-dire sensiblement plus que la capacité totale de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne. D'une manière générale, les bénéfices industriels dépassent ceux de l'année dernière.

La spéculation à Wall Street n'en observe pas moins une réserve craintive. Le fait s'est surtout observé cette semaine au groupe des chemins de fer où *Atchison Topeka* recule de 24 3/8 à 23 1/4. *Pennsylvania* est ramenée de 24 1/4 à 22. *Baltimore and Ohio* revient de 6 3/8 à 5 7/8, bien que le déficit de 1939 soit estimé à un peu plus de \$ 2 millions au lieu de \$ 13 millions passés en 1938.

De même, au groupe métallurgique, l'*U. S. Steel* est ramenée de 67 1/8 à 62, alors que fin décembre 1939 les livraisons s'élevaient pour l'ensemble de l'année à 10.651.000 t. contre 6.626.000 t. en 1938. *Bethlehem Steel* est plus malmenée encore à 76 1/2 contre 82. Plus de résistance pour les valeurs de construction mécanique, notamment pour la *General Motors* à 53 1/8; les ventes totales de cette firme ont atteint en 1939 1.542.776 voitures et camions contre 1.108.007 en 1938. Vers 40 se retrouve la *General Electric* car le bénéfice net de 1939 est estimé à \$ 1,040 par action contre \$ 0,9 l'année dernière; le quatrième trimestre a produit le chiffre d'ordres le plus élevé qui ait été enregistré depuis

plusieurs années. Fermeté également de l'*American Telegraph & Telephone* à 171 1/8.

L'industrie chimique a obtenu un record d'activité au cours du quatrième trimestre de 1939 et le début de l'année nouvelle semble ne pas devoir être moins satisfaisant. Du *Pont de Nemours* tire de ces circonstances une relative fermeté à 180 1/2.

MONTREAL ET TORONTO

Les cours ont été bien tenus en général sur les marchés canadiens dans la huitaine écoulée. Toutefois, l'irrégularité persiste et aucune tendance précise ne se fait jour. Bien que devenues beaucoup moins solidaires du marché de New-York depuis le contrôle des changes et la suppression des opérations d'arbitrage, les Bourses canadiennes subissent l'ambiance de réserve et d'hésitation qui se manifeste à Wall Street depuis bien des semaines déjà.

Au groupe de la métallurgie et de la construction mécanique, l'action ordinaire *Steel Co of Canada* cote 80 1/2 contre 82. Mais cet écart se trouve plus que compensé par le détachement du dividende trimestriel de 43 3/4 cents et d'un dividende supplémentaire de 2 dollars, dit « dividende d'égalisation ». Cette répartition supplémentaire a pour effet de réduire à 2 dollars l'écart existant entre les répartitions faites depuis un certain nombre d'années sur les actions ordinaires et les privilégiées. Lorsque cet écart se trouvera complètement comblé, les deux catégories de titres participeront sur un pied d'égalité au partage des bénéfices disponibles. La *National Steel Car* fléchit de 68 à 66 3/8, mais la *Canadian Car & Foundry* s'améliore de 14 3/4 à 15 1/4. La *Dominion Steel* annonce qu'à la suite de ses agrandissements récents, sa capacité de production se trouve portée sur le pied de 580.000 tonnes par an, contre 425.000 précédemment. La *Canadian Bronze* distribuera, le 1^{er} février, un dividende supplémentaire d'un demi-dollar, en même temps que son dividende trimestriel de 37 1/2 cents.

Parmi les autres valeurs industrielles, on note, pour la huitaine écoulée, une hausse d'un point et demi sur *Canada Mailing*, à 26 1/2. Mais *Dominion Textile* cède deux points, à 86, et *Ogilvie* un point, à 32.

La production minière du Canada s'est montée, l'an dernier, à une valeur totale de 470 millions de dollars, établissant ainsi un nouveau record. L'augmentation est de l'ordre de 6 0/0 par rapport à l'année 1938 et de 3 0/0 comparativement à 1937 (le record précédent). L'*International Nickel* ne conserve pas sa légère reprise précédente et revient, à Montréal, de 46 1/2 à 45 1/4. *Consolidated Mining* s'améliore, toutefois, d'un demi-point, à 48. Peu de changements aux mines d'or, en dehors d'une nouvelle baisse d'un point sur *Lake Shore*, descendue à 30 1/2. *Hollinger* annonce un dividende supplémentaire de 5 cents, en même temps que la répartition habituelle de même montant pour les quatre dernières semaines.

Signalons la fermeté du *Canadian Pacific* à Montréal, où le titre passe de 6 1/2 à 7 1/2.

Chronique de Bruxelles

Le 6 janvier 1940.

On sait qu'au début des hostilités, le ministère avait été élargi et qu'il l'avait été par l'incorporation de ministres socialistes : la Belgique avait ainsi dix-huit ministres ! On avait la quantité, mais il y manquait la qualité. Ce ministère a été néfaste. Aussi l'opinion publique a-t-elle réagi vigoureusement au point d'exiger un remaniement complet. L'attente de ce remaniement pèse sur la Bourse.

La métallurgie est débordée de commandes venant de tous les pays. La France a passé ordre pour 3.500 wagons et 8.500 trains de roues. La Suède a acheté 150 wagons, la Turquie 200, l'Egypte plusieurs centaines de wagons-citernes. Il y a également de grosses commandes en uniformes, en chemises, en baraquements pour les Alliés. L'Italie demande des charbons, ainsi que la France. En coques, impossible de livrer les quantités demandées. Les tôles pour navires sont très recherchées. Une première commande de 500 wagons-citernes pour la France vient d'être suivie d'une seconde de même importance : chacune s'élève à 46 millions de francs français.

Quant aux charbonnages, ils gagnent tout ce qu'ils veulent. Mais ils manquent de main-d'œuvre, alors qu'il y a officiellement 225.000 chômeurs, royalement entretenus par le gouvernement, qui refusent catégoriquement tout travail. Il serait question d'introduire 10.000 « dynamiteros » espagnols (les dynamiteros communistes de Madrid et de Barcelone) dont Franco ne veut pas et dont la France cherche à se débarrasser...

Les valeurs coloniales sont également dans une brillante situation, les mines tout particulièrement. Aux prix actuels du cuivre et de l'étain, et malgré la taxe de 40 0/0 frappant le « super-prix » de vente, les sociétés congolaises doivent faire de beaux bénéfices.

En résumé, une grande partie de l'économie belge traverse une période de prospérité.

Ciments Liégeois 385, acompte de 30 fr. brut. *Ciments de Cronfestu* 255, répartissent 25 fr. brut. Les cimenteries reçoivent d'importantes commandes pour la construction des ouvrages de défense.

Aux coloniales, la *Katanga*, tombée à 17.000, remonte à 17.475, cours qui ne tient pas compte des bénéfices de son portefeuille. La 60^e *Katanga*, qui valait 350 en août, est encore à 285. L'*Union Minière*, qui produit tous les métaux non-ferreux, n'est pas chère à 3.475. La *Symal*, valeur d'étain, remonte de 1.100 à 1.420. La *Géomine*, le plus gros producteur d'étain du Congo, et qui a construit au Congo une usine de raffinage où elle travaille également à façon pour les autres sociétés, devrait faire mieux que 480. *Kilo-Moto* remonte lentement : 328. L'activité qui règne dans la colonie rejaille sur les industrielles : *Sogelec* 725, *Sogefor* 1.180, *Pétroles Congo* 262, *Coloniale d'Electricité* 199, *Ciments Katanga* 1.175, *Ciments Congo* 425, *Brasserie de Léopoldville* 900 et 680, *Brasserie du Katanga* 982. Toutes ces entreprises industrielles donnent chaque année de copieux dividendes.

Le marché du diamant taillé à Anvers est très actif, d'abord pour l'Amérique, important acheteur en ce moment, et ensuite pour l'Europe, où certains emploient cette forme de thésaurisation. La *Kasai* ne traduit pas encore cette reprise : 480, 247 et 179.

La *Cotonnière Congolaise*, tombée à 900, remonte vivement à 1.095. La *Sucrière Congolaise*, dont l'ère des dividendes approche, reste ancrée à 230.

Les caoutchoutières commencent lentement à monter. Le prix du caoutchouc est avantageux, certes, mais la plupart des pays ont frappé la matière de grosses taxes de sortie, de sorte que les bénéfices ne seront pas si importants qu'on se l'imagine. Néanmoins, la situation de ces affaires est bonne.

Aux changes, le dollar a vivement rebroussé chemin : le dollar-chèque à 29,80 et le dollar-billet à 31. On traite le franc français à 66,62.

Informations

SUCRERIES ET RAFFINERIES DE NASSANDRES. — Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1938-39 s'est élevé à 13.316.845 fr. contre 8.317.019 francs; il s'y ajoute 85.398 fr. contre 120.430 fr. de revenus divers. Après déduction des frais généraux et affectation de 5.822.739 fr. contre 1.485.273 fr. au fonds de prévoyance, le bénéfice net est de 3 millions 733.679 fr., contre 3.196.732 fr., formant avec le report antérieur un total disponible de 5 millions 175.349 fr. contre 4.042.695 fr. Le dividende, porté de 16 fr. à 20 fr., est payable dès à présent à raison de 13 fr. 87 net au porteur contre 10 fr. 93.

BRASSERIE PALERMO. — Les ventes de la société, au cours du dernier été, ont été favorisées par les conditions atmosphériques, et les livraisons de bière ont été légèrement supérieures aux précédentes. Les produits d'exploitation ont été de 3.919.479 pesos contre 3.396.642 et le bénéfice net de 2.109.378 contre 1.916.467. Ainsi que nous l'avons annoncé, le dividende a été porté de 5,40 à 5,60 pesos brut.

BRASSERIE SCHLAU. — Le dernier exercice a bénéficié à la fois d'une bonne récolte et d'un temps propice à la vente de la bière. Le bénéfice industriel est passé de 980.249 à 1.178.429 pesos, et le bénéfice net de 582.613 à 611.017 pesos, ce qui a permis de fixer le dividende à 1,80 contre 1,60 peso brut.

TABACS DES PHILIPPINES. — Les actionnaires ont, le 29 décembre, approuvé les comptes des exercices 1936, 1937, 1938, se soldant par un total de bénéfices de 20.486.968 pesetas (3.904.266 pes., 11 millions 922.618 pes. et 4.660.084 pes. respectivement) auquel s'ajoute un report antérieur de 19.129 pes.

Au lendemain de l'assemblée, le Conseil a annoncé qu'il mettait en paiement, en Espagne, les coupons de dividende 36 et 37 et le coupon d'intérêt 72 sur les actions, les coupons 37 et 38 sur les parts.

Nous en indiquons ci-dessous le montant, en rappelant le montant, la date de paiement et la nature des précédents coupons.

Dates	Actions	pesetas
mai 36..	Coupon d'intérêt 69 (intérêt statutaire 1935)...	35
—	Coupon de divid. 34 (répart. exceptionnelle)...	62.755
—	—	3.125
mai 39..	— 35 (solde dividende 1935)...	50
—	Coupon d'intérêt 70 (intérêt statutaire 1935)...	35
—	— 71 (— — 1937)...	35
janv. 40.	Coupon de divid. 36 (solde dividende 1937)...	35
—	Coupon d'intérêt 72 (intérêt statutaire 1938)...	35
—	Coupon de divid. 37 (solde dividende 1938)...	50
Parts de fondateur		
mai 36..	Coupon 35 (répartition exceptionnelle).....	70,00
mai 39..	— 36 (div. dende 1936).....	56,25
janv. 40.	— 37 (— 1937).....	39,375
—	— 38 (— 1938).....	56,25

Un avis officiel de la Compagnie précise que les coupons devront être accompagnés des bordereaux d'achats correspondants. Pour les titres déposés dans les caisses de la Compagnie, il y aura lieu de présenter les certificats de dépôt. Les actionnaires auront, en outre, à démontrer la possession légale de leurs actions et coupons antérieurement au 18 juillet 1936.

A la cote du marché de Paris, à laquelle les titres des Tabacs des Philippines sont toujours inscrits, sans d'ailleurs faire l'objet de transactions depuis la révolution espagnole, aucun coupon n'a été détaché depuis mai 1936 : coupons 69 et 34 pour l'action, coupon 35 pour la part.

En ce qui concerne les conditions d'exploitation, le rapport signale que la Compagnie a pu maintenir ses exportations de sucre vers les Etats-Unis aux environs de 200.000 tonnes par an, grâce aux crédits de campagne consentis à la Compagnie par ses banquiers. Les expéditions de coprah vers le nord de l'Europe et les Etats-Unis ont été maintenues aussi, tandis que se contractaient les ventes en Espagne. Aux Philippines, l'industrie des cigares, qui est concurrencée par les fabriques américaines, subit une crise. Enfin, signalons que des fournitures ont été faites à la Compagnie Arrendataria de Tabacos (sorte de monopole espagnol des tabacs) pendant les années de guerre. Ces avances ont causé à la Compagnie des pertes importantes, qui ont été couvertes en utilisant les soldes des comptes de change de l'administration générale.

CARBONISATION ET CHARBONS ACTIFS. —

Réunis le 15 décembre en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1939, arrêtés exceptionnellement au 31 août et qui se soldent par un bénéfice net de 14.087.945 fr. Le dividende a été fixé à 20 fr.

A titre extraordinaire, les actionnaires ont décidé de porter le capital de 15 à 25 millions par incorporation de réserves, la valeur nominale des titres étant portée de 150 fr. à 250 fr.

Assemblées et Bilans

Electricité de Paris

La Société d'Electricité de Paris a réuni ses actionnaires le 24 novembre. Le dividende brut a été maintenu à 57 fr. 50 pour l'action et 864 fr. pour la part. Un acompte ayant été versé en juillet, le solde de dividende est payable depuis le 6 décembre à raison de 20 fr. 71 net pour l'action au porteur et 309 fr. 70 pour la part.

Voici, comparés, les bilans des deux derniers exercices :

BILAN AU 30 JUIN		
	1938	1939
PASSIF :		
Capital.....Fr.	155.000.000	155.000.000
Réserve légale.....	15.500.000	15.500.000
Réserve pour éventualités.....	38.000.000	38.000.000
Réserve pour assurances.....	24.500.000	24.500.000
Réserve pour outillage.....		14.299.417 53
Fonds de renouvellement et d'amortissement.....	235.106.618 64	269.711.809 28
Obligations.....	127.292.000	122.281.000
Provisions diverses.....	19.138.271 65	17.623.763 55
Créditeurs divers.....	64.509.384 87	38.231.573 51
Comptes transitoires.....	30.955.284 91	82.682.855 88
Comptes d'ordre.....	154.609.753 70	154.671.016 46
Bénéf. nets de l'exercice.....	34.361.234 11	43.364.177 37
Report antérieur.....	25.454 26	55.901 97
Fr.	898.998.002 14	975.921.515 55
ACTIF :		
Immobilisations.....Fr.	387.563.511 28	402.877.197 82
Portefeuille.....	187.107.764 75	195.287.861 56
Approvisionnements.....	15.236.427 23	20.238.814 58
Caisses, banques.....	59.112.944 14	57.222.929 53
Débiteurs divers.....	77.792.018 39	53.495.041 44
Comptes transitoires.....	17.575.592 65	92.128.654 16
Comptes d'ordre.....	154.609.753 70	154.671.016 46
Fr.	898.998.002 14	975.921.515 55
COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
Résultats d'exploitation..	66.715.644 30	87.433.820 83
Revenus du portefeuille..	16.076.832 45	16.107.321 41
Opérations sur portefeuille	1.512.119 60	1.506.276 27
Rachat d'obligations.....	1.371.030 91	1.090.653 65
Intérêts, change, etc.....	1.094.581 09	825.292 24
Locations et divers.....	830.072 03	575.510 15
Fr.	87.600.330 38	107.538.874 55
A déduire :		
Frais généraux.....	2.445.269 12	2.764.194 33
Abonnement au Timbre..	402.649 07	457.046 72
Provisions pour impôts..	8.641.931 »	11.412.363 02
Service des obligations..	11.569.311 »	11.637.093 11
Fonds d'amortissement..	30.092.530 91	37.904.000 »
Réserve pour éventualités.	87.205 17	»
Fr.	53.239.096 27	64.174.697 18
Bénéfice net.....	34.361.234 11	43.364.177 37
Report antérieur.....	25.454 26	55.901 97
Bénéfice disponible.....	43.386.688 37	43.420.079 34

L'exercice clos le 30 juin 1939 traduit parfaitement l'amélioration du sort réservé aux entreprises d'électricité par l'application du sta-

tut obtenu, d'ailleurs au prix de gros sacrifices, et le redressement économique du pays.

Le tableau suivant résume les résultats des derniers exercices :

	Ventes (en milliers de kwh.)	Bénéf. brut (en milliers de fr.)	Bénéf. net (en milliers de fr.)
1934-1935.	548.485	64.598	37.116
1935-1936.	559.490	79.332	35.420
1936-1937.	590.120	87.280	38.575
1937-1938.	634.132	87.600	34.361
1938-1939.	679.630	107.538	43.364

L'accroissement des ventes est d'autant plus remarquable que l'exercice précédent avait bénéficié des ventes à l'exposition « Art et Technique », de la mise en route du réseau électrifié Paris-Le Mans et du rattachement des lignes de banlieue du Métropolitain et cette année, au contraire, la plus-value provient uniquement des ventes à la C. P. D. E. et à Nord-Lumière. Tandis qu'en 1938 les bénéfices bruts étaient restés voisins des précédents sous le poids des augmentations massives des impôts, des salaires et des matières premières, ceux du dernier exercice sont en vifs progrès. On ne saurait toutefois considérer la plus-value de 20 millions comme entièrement due au résultat d'une amélioration des conditions d'exploitation, car la Société a pu régler un litige ancien avec la S. T. C. R. P. et, de ce fait, en février 1939, encaisser 9 millions qu'elle a inclus vraisemblablement dans les bénéfices bruts. Mais, cette rentrée exceptionnelle exclue, il reste 11 millions de bénéfices supplémentaires pour un accroissement de 45 millions et demi des ventes ; c'est assez pour démontrer l'heureux effet des accords nouveaux.

Comme par le passé, les recettes ont été estimées avec prudence, en effectuant les retenues nécessaires pour faire face à une révision de certains tarifs contractuels. Cette réserve était d'autant plus nécessaire qu'un second litige a été réglé à l'amiable, qui affecte sensiblement les recettes.

Dès le début de l'exercice 1937, le Métropolitain avait demandé une révision des tarifs, très préjudiciable aux intérêts de la Société. Celle-ci, dans un esprit de conciliation, a accepté, en fin de compte, sur la recommandation des arbitres :

l'unification des diverses formules de tarification insérées dans les contrats en cours et, en outre, l'application à l'ensemble de la fourniture du prix du contrat le moins élevé.

Ce sacrifice important en faveur de l'intérêt général entrainera une réduction sensible de nos recettes. Si les résultats du présent exercice n'en sont cependant pas affectés, c'est en raison, notamment, des évaluations prudentes qui ont été faites lors de l'établissement des comptes du précédent exercice.

En dépit des efforts faits pour accroître la production des usines hydrauliques, l'Electricité de Paris est amenée à produire dans ses usines thermiques les deux tiers de l'énergie vendue. Elle doit donc améliorer sans cesse son matériel pour produire au meilleur prix. Non seulement elle a achevé les travaux en cours l'an dernier, notamment les moyens de manutention adaptés à son nouveau parc de charbon, portique de reprise de 125 tonnes par heure et portique répartiteur de 250 tonnes par heure, engins de transports des combustibles arrivant par bateaux, le tout permettant un stock de 80.000 tonnes de combustibles et une capacité de déchargement de 3.000 tonnes en huit heures, mais encore elle a entrepris l'installation d'un quatrième groupe turbo-alternateur à l'usine de Saint-Denis. Ainsi, après la désaffectation complète du matériel ancien, les installations modernes construites depuis 1927, appelées elles aussi à vieillir, pourront disparaître par blocs importants sans trouble pour la marche des usines qui ont à faire face à des demandes toujours croissantes.

La guerre n'a pas arrêté ces travaux, d'ailleurs jugés nécessaires à la défense nationale, et le Conseil espère recevoir prochainement le matériel commandé.

L'exécution de ce programme apparaît à l'actif dans l'augmentation de 15 millions des immobilisations et dans le gonflement de 17 millions à 92 millions des comptes transitoires avec, en contre-partie au passif, l'accroissement des comptes créditeurs et des comptes transitoires de commandes non encore facturées.

Il était donc prudent de doter largement les comptes d'amortissement, ce qui a été fait en prélevant sur les bénéfices 38 millions contre 30 millions pour l'exercice précédent, et d'affecter 14 millions au fonds de renouvellement de l'outillage et du matériel ancien, contre 6 millions.

L'Electricité de Paris, grâce à sa situation financière de premier ordre, peut donc, pendant la guerre, poursuivre son programme d'amélio-

ration industrielle et non seulement conserver, mais parfaire un magnifique outil de travail. De ce chef, l'action et la part seraient susceptibles d'atteindre des niveaux bien plus élevés que ceux actuellement fixés par la Bourse. Il serait cependant téméraire d'escompter une envolée de ces titres avant de connaître l'évolution de la guerre.

M. Pietri, qui, pour la première fois, était appelé à présider l'assemblée, après avoir rappelé les éminentes qualités de son prédécesseur, M. Pierre Laroze, a justement rappelé l'incidence des événements actuels :

La guerre qui, quoi qu'il advienne d'en penser, n'est jamais un profit matériel pour personne, frappe plus spécialement des compagnies comme la nôtre qui vivent, au premier chef, du bien-être de la paix et de son mouvement.

Je ne vous surprendrai pas en notant que la consommation de nos principaux clients a diminué, depuis trois mois, dans des proportions notables et que, tout en ayant une légère tendance à se relever, elle demeure encore assez sensiblement en dessous des moyennes enregistrées pendant les derniers exercices.

L'on doit reconnaître d'ailleurs que la Bourse s'est montrée réservée à l'extrême en tenant les actions et les parts Electricité de Paris, même aux plus beaux jours du redressement de ces derniers mois, très en arrière par rapport à d'autres entreprises aussi exposées aux conséquences de la guerre et qui n'ont peut-être pas les mêmes moyens financiers d'y parer.

Au Bon Marché

Les actionnaires du Bon Marché, réunis le 10 décembre en assemblée, ont approuvé les comptes de l'exercice 1938-1939, se soldant par une perte de 20.435.870 fr. qui est venue s'ajouter à la perte antérieure pour former un déficit total de 38.679.226 fr., qui a été amorti par prélèvement sur les réserves : 24.374.840 fr. sur la réserve statutaire ainsi ramenée aux 10 millions de la réserve légale qui s'y trouvait incorporée, le solde de 14.304.386 fr. sur la réserve provenant de primes d'émissions qui figurait pour 38 millions 200.000 fr. au dernier bilan.

Voici la comparaison des comptes des deux exercices :

BILAN AU 31 JUILLET		
	1938	1939
PASSIF :		
<i>Passif non exigible :</i>		
Capital social.....	100.000.000	100.000.000
Réserve par prime d'ém.	34.374.840 12	34.374.840 12
Réserve statutaire.....	38.200.000	38.200.000
Fonds de prévoyance.....		956.969 40
Réserve incendie.....	30.000.000	30.000.000
Fr.	202.574.840 12	203.531.809 52
<i>Passif exigible ou à terme :</i>		
Créanciers divers.....	40.054.096 70	45.352.746 70
Dépôts au serv. de banq.	14.054.346 25	12.172.145 90
Comptes courants.....	21.346.682 35	20.296.713 30
Intérêts dus.....	5.598.067 99	2.975.652 23
Provisions diverses.....	4.918.429 50	4.692.365 45
Compte provisionnel.....	10.825.994 30	4.747.522 90
Prévoyance Boucicaut.....	21.452.219 55	20.781.150 95
Effets à échoir.....	10.016.906 65	8.000.000 »
Créd. contre gar. solid..	500.000 »	»
Div. et compte d'ordre..	3.984.102 40	3.418.679 60
Fr.	132.750.845 69	122.436.977 08
Caisses d'instit. en faveur du personnel.....	50.588.527 53	50.213.365 48
Prélèv. sur les réserves (pour acompte).....	10.392.000 »	»
Fr.	396.306.213 34	376.182.152 08
ACTIF :		
<i>Immobilisations :</i>		
Fonds de commerce.....	1 »	1 »
Immeubles.....	75.717.004 24	71.620.807 84
Fonds d'Etat et oblig. : (emploi rés. d'incendie)	25.979.922 20	21.143.234 60
Fr.	101.696.927 44	92.764.043 44
<i>Réalisable :</i>		
Marchandises en magas.	63.660.927 30	59.850.394 85
Comptes des succursales.	8.957.890 80	9.355.688 95
Comptes des participat. :		
a) Pal. de la Nouveauté	14.290.354 25	2.775.508 15
b) Autres participations	32.578.726 95	33.995.261 75
Sociétés Auxil. de Dépôts	11.531.467 45	»
Débiteurs par acceptation	»	»
Participations.....	16.184.824 10	14.212.549 10
Débiteurs et effets.....	24.836.670 50	22.368.503 55
Débit. par gar. solidaire.	500.000 »	»
Divers et compte d'ordre.	1.633.039 65	2.235.442 30
Fr.	174.224.001 »	144.793.348 65
<i>Disponible :</i>		
Caisses, banques, fonds d'Etat français.....	27.111.381 72	37.560.578 12

Fonds d'Etat et crédits au service de banque..	14.050.019 75	12.171.589 75
Fr.	41.161.401 47	49.732.167 87
Emploi des fonds des inst. en fav. du personnel	50.588.527 53	50.213.365 48
Acompte	10.392.000 »	»
Perte de l'exercice.....	18.243.355 90	20.435.870 74
Perte antérieure.....	»	18.243.355 90
Fr.	396.306.213 34	376.182.152 08

PROFITS ET PERTES

CRÉDIT :	1937-1938	1938-1939
Bén. bruts s. ventes mag.	172.834.171 40	163.381.180 90
Bén. d. succ. et div. expl.	2.589.552 30	2.808.344 85
Intérêts et divers.....	2.674.865 15	1.675.349 65
Loyers	182.016 55	»
Total du crédit.....	178.280.605 50	167.864.875 40
DÉBIT :		
Frais généraux et charges	181.008.845 30	172.876.416 05
Intér. des comptes cour. et Prév. Boucicaut.....	1.710.309 85	1.659.010 90
Amort. sur trav. d'install.	1.462.481 50	1.679.045 70
Indemn. de résil. bail du Caire	700.072 35	»
Amortiss. sur créance Palais de la Nouveauté..	10.515.575 90	10.515.575 85
Provision nouvelle.....	210.000 »	»
Divers	916.676 50	1.570.697 64
Total du débit.....	196.523.961 40	188.300.746 14
Rappel du crédit.....	178.280.605 50	167.864.875 40
Perte de l'exercice.....	18.243.355 90	20.435.870 74
Perte antérieure.....	»	18.243.355 90
Perte totale.....	18.243.355 90	38.679.226 64

Comme le précédent, le déficit du dernier exercice a une double origine : déficit d'exploitation et amortissement — cette année — du solde de la créance hypothécaire du Bon Marché sur le Palais de la Nouveauté.

Le Conseil chiffre à 9.920.295 fr., contre 7 millions 727.780 fr. l'année précédente, le déficit de l'exploitation commerciale proprement dite et l'explique par les événements qui sont dans toutes les mémoires : crise internationale de septembre 1938, crise internationale de mars 1939 ; le reste du temps, inquiétude permanente de la clientèle la conduisant à restreindre ses achats ou, à tout le moins, à porter son choix sur les articles moins chers. D'où une réduction du bénéfice brut que n'ont pu suffire à compenser certaines réductions de dépenses, d'autres charges s'étant considérablement accrues : tarifs postaux, chauffage, fournitures, assurances sociales, allocations familiales et même salaires proprement dits par suite de la hausse décidée en application de l'échelle mobile au mois d'avril 1938 et qui n'avait ainsi pesé que sur la fin du précédent exercice.

Quant à l'amortissement du solde de la créance hypothécaire du Bon Marché sur le Palais de la Nouveauté, il a absorbé 10.515.575 fr. Il se justifie notamment par le fait que, dans l'hypothèse la plus favorable, le Conseil ne peut espérer sur cette créance que des rentrées lointaines et assez faibles, le recouvrement étant en outre subordonné à l'homologation du concordat qui, elle-même, déclare le rapport du Conseil, reste incertaine. Le jeu d'une provision antérieurement constitué ayant permis de ramener à 1 fr. la valeur des actions du Palais de la Nouveauté en portefeuille et le recouvrement des créances gagées ou privilégiées étant bien près d'être achevé, le Bon Marché peut être considéré comme entièrement sorti de la coûteuse aventure qu'a été pour lui son association avec le Palais de la Nouveauté.

Ses succursales lourdement déficitaires ayant été liquidées au cours des précédents exercices, les participations subsistantes (Bon Marché de Toulouse, Primitives, Grands Bazar Economiques) donnant des résultats ou dès maintenant satisfaisants ou en nette amélioration, l'avenir du Bon Marché dépend des conditions futures de sa propre exploitation.

Le problème est grave et le président, M. A. Baudet, n'a pas caché au cours de l'assemblée que, depuis le début des hostilités, le Conseil avait pu se demander s'il y avait intérêt à poursuivre l'exploitation. Une Société qui a des réserves — c'est le cas du Bon Marché — peut supporter une perte accidentelle comme celle que lui a valu sa participation dans le Palais de la Nouveauté ; mais elle ne saurait résister indéfiniment à l'hémorragie qui résulterait pour elle de l'établissement d'un déficit d'exploitation permanent.

La solution du problème n'est guère actuellement dans les mains des dirigeants des grands magasins qui ont fait à peu près tout ce qui dépendait d'eux pour comprimer les frais géné-

raux sans désorganiser leurs services. Elle est dans une intervention des pouvoirs publics, qui tireraient des conclusions pratiques de la conscience qu'ils prendraient du rôle joué dans la vie économique par les grands magasins, puissants agents de circulation de richesses, gros employeurs de main-d'œuvre. Il suffirait d'une révision de la fiscalité qui les écrase et d'une autorisation d'aménagements des contrats de travail.

En ce qui concerne la fiscalité, le rapport précise que l'on pouvait espérer une modification fondamentale des bases de calcul de la patente, qui les écrase (le Bon Marché a payé de ce chef 17 millions 1/2 l'an dernier, contre 11 millions en 1934, la contribution foncière ayant, dans la même période, plus que doublé) ; or, on s'est borné à amender l'un des éléments de calcul du droit fixe en décidant que seraient exemptés des accroissements de droit les augmentations d'effectifs du personnel en 1939 et 1940 ; ce qui n'a guère d'intérêt pratique, on en conviendra, à une heure où les extensions de ce genre ne sont pas à l'ordre du jour. La Commission de détermination fiscale a bien décidé de réduire toutes les patentes commerciales de 10 0/0, mais cet allègement n'a fait qu'atténuer les majorations dues à l'augmentation du centime-le-franc. Tout récemment heureusement, le Ministre des Finances a déclaré que la patente était destinée à disparaître à bref délai ; les taxes de remplacement prévues ne sauraient, sauf dispositions spéciales pour les grands magasins, les grever aussi lourdement.

Quant aux salaires, si l'échelle mobile a été supprimée, il n'en reste pas moins que sont maintenues en vigueur des conventions collectives qui assurent au personnel des grands magasins des salaires supérieurs d'environ 30 0/0 à ceux qui paient leurs concurrents.

Sur ces deux points, les grands magasins poursuivent avec les pouvoirs publics des négociations dont le succès leur vaudrait un allègement de charges qui pourraient leur permettre de traverser la crise, même si leur chiffre d'affaires ne se relevait que dans une faible proportion.

Nouvelles

LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la deuxième tranche de la Loterie Nationale de 1940 se fera à Chinon le 25 janvier.

LES DOUBLES IMPOSITIONS SUR LES VALEURS EGYPTIENNES

Dans plusieurs articles parus notamment dans la « Semaine Juridique », M. Hanna Barsoum, juriste égyptien, a étudié la question des doubles impositions entre la France et l'Egypte.

Cette question se présente sous un nouvel aspect depuis la promulgation de la loi égyptienne du 26 janvier 1939 qui a institué un impôt sur le revenu des valeurs mobilières. Cet impôt perçu à la source est de 7 0/0 en 1939, de 8 0/0 en 1940, de 9 0/0 en 1941 et de 10 0/0 en 1942.

Il comporte donc une nouvelle charge notable qui se superpose à l'impôt français.

M. Hanna Barsoum préconise comme remède aux inconvénients qui résultent de cette double imposition la révision de la quotité imposable dont le taux est actuellement très élevé.

DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

INCORPORATION DE RÉSERVES :

Les Etablissements Arbel portent leur capital social à 22.500.000 fr. par prélèvement sur la réserve spéciale, par l'élevation de 500 à 750 fr. de la valeur nominale de chacune des 30.000 actions, et par l'estampillage des titres. La Société prend à sa charge l'impôt cédulaire exigible ; les personnes physiques propriétaires d'actions nominatives depuis plus de six mois recevront une soule en espèces correspondant à la différence entre l'impôt qui leur est applicable et celui des autres actionnaires. Les actions ne sont plus négociables qu'en titres munis de l'estampille mentionnant l'augmentation du capital.

Le droit à l'attribution gratuite d'actions afférent aux actions anciennes de priorité C et ordinaires B de la Société des Engrenages Citroën se négociera jusqu'au 31 janvier.

Les négociations du droit à l'attribution gratuite d'actions afférent aux actions de la Compagnie de Produits Chimiques et Electrometallurgiques Alais, Froges et Camargue sont prorogées jusqu'au 15 février.

INTRODUCTIONS AU COMPTANT :

Les actions ordinaires libérées, les actions de priorité, les parts bénéficiaires et les obligations 5 0/0 et 5 1/2 0/0 de la Société Force et Lumière des Pyrénées : I. — 3.500 actions ordinaires de 500 fr. libérées et au porteur, 1 à 3.500, jouissance 12 juin 1939, ex-coupon 9, munies de l'estampille mentionnant l'augmentation

du capital. II. — 47.000 actions de priorité de 500 fr. libérées et au porteur, 1 à 47.000, jouissance 12 juin 1939, ex-coupon 13. Les actions 1 à 46.500 doivent être munies de l'estampille mentionnant l'augmentation du capital. III. — 4.000 parts bénéficiaires au porteur, 1 à 4.000, jouissance 12 juin 1939, ex-coupon 3. IV. — 10.000 obligations de 1.000 fr. 5 0/0, émises à 985 fr., libérées et au porteur, amortissables de 1936 à 1970, au pair net d'impôts par tirages ou par rachats, sous réserve d'amortissement anticipé à partir du 1935. Intérêt annuel net des impôts français existants à l'exception de la taxe de transmission. Jouissance courante : 15 novembre 1939. V. — 14.285 obligations de 1.000 fr., 1 à 14.285 et 2.143 obligations de 5.000 fr., 14.286 à 16.428, 5 1/2 0/0, libérées et au porteur, amortissables de 1943 à 1969, au pair par tirages ou par rachats, sous réserve de remboursement anticipé à partir de 1942. Paiement des coupons et remboursement des titres nets de tous impôts à l'exception de ceux obligatoirement à la charge des porteurs. Jouissance courante : 15 juillet 1939. Service des intérêts et amortissement du présent emprunt garanti, dans les conditions mentionnées sur les titres, par la Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger, Siège social à Paris (Services Centraux provisoirement transférés à Tours (Indre-et-Loire) 5, place Jean-Jaurès). Service des titres (actions, parts bénéficiaires, obligations) à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas. Paiement des coupons des actions, parts bénéficiaires et obligations 5 0/0 et remboursement des obligations à la Société Générale, au Crédit Lyonnais, à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie. Paiement des coupons et remboursement des titres pour les obligations 5 1/2 0/0 à la Banque de Paris et des Pays-Bas, au Crédit Lyonnais et à la Société Générale.

Les actions nouvelles de 500 fr., libérées et au porteur, 24.001 à 31.720, de la Compagnie Française des Etablissements Gaillard, sous deux rubriques : 1° les actions 24.001 à 24.400 sous la même rubrique que les anciennes, 1 à 24.000, ex-droit, ex-coupon 61 ; 2° les actions 24.401 à 31.720, coupon 63 attaché, sous une rubrique distincte. Les actions 1 à 24.400 doivent être munies de l'estampille constatant l'augmentation du capital.

Les actions nouvelles de 300 fr., libérées et au porteur, 58.001 à 87.000, de l'Entreprise Générale d'Engrais, de Vidanges et de Produits Chimiques, Grandet et Cie (Ancienne Compagnie Richer), sous la même rubrique que les anciennes, munies de l'estampille de l'augmentation de capital.

Les 40.000 Bons de 1.000 fr. 6 1/4 0/0 1939 de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire, libérés et au porteur, amortissables de 1940 à 1949, au pair par tirages ou par rachats, sous réserve d'amortissement anticipé à toute époque. Paiement des coupons et remboursement des titres nets de tous impôts à l'exception de ceux obligatoirement à la charge des porteurs. Jouissance courante : 15 juillet 1939.

Les 45.000 actions nouvelles de 200 fr., libérées et au porteur, de la Société des Houillères de Montrambert et de la Béaunière.

Les 2.200 Bons décennaux de 1.000 fr. 5 1/2 0/0 de La Préservatrice, Compagnie Anonyme d'Assurances à Primes fixes contre les Accidents et les Risques de Toute Nature, libérés et nominatifs, remboursables le 1er janvier 1949 sous réserve de remboursement anticipé à partir de 1942. Intérêt annuel, net de tous impôts. Jouissance courante : 1er octobre 1939. Service financier à Paris, banque Worms et Cie, 45, bd Haussmann.

Les 88.000 actions nouvelles de 500 fr., libérées et au porteur, de la Compagnie Générale d'Electricité : nos 291751 à 335000, au comptant et à terme, sous la même rubrique que les anciennes ; nos 247001 à 291750, au comptant seulement, sous une rubrique distincte.

Les 100.000 obligations de 1.000 fr. 5 1/2 0/0 des Chargeurs Réunis, Compagnie Française de Navigation à Vapeur, émises à 950 fr., libérées et au porteur, amortissables en trente ans par tirages ou par rachats, sous réserve d'amortissement anticipé à toute époque. Paiement des coupons et remboursement des titres nets de tous impôts, à l'exception de ceux obligatoirement à la charge des porteurs. Jouissance courante : 25 décembre 1939. Service des titres au siège social. Paiement des coupons et remboursement des titres chez MM. Lazard frères et Cie, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

INTRODUCTION A TERME :

La Rente Française 5 0/0 1939 Amortissable. — Quotité minimum négociable : 2.500 fr. de rente.

DIVERS :

Jusqu'à nouvel ordre, les actions A de la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique pourront circuler en titres démunis de coupons.

La Banque Hypothécaire du Royaume de Norvège ayant décidé de surseoir au recouvrement de ses obligations 3 1/2 0/0 1909, il sera procédé au paiement des intérêts échus par apposition d'une estampille au verso du talon des titres, aux caisses du Crédit Lyonnais et de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Lesdites obligations ne seront plus négociables qu'en titres munis du talon estampillé du paiement des intérêts du 1er janvier 1940.

DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUIERS EN VALEURS

Gaoutchoucs du Mékong. — Les actions de 100 fr., 1 à 200000, sont inscrites à la Cote à Terme. Livraisons par 25 titres.

Etablissements Ducellier. — Cette Société a décidé de reconstituer partiellement le capital (antérieurement réduit à 10.400.000 fr.), en élevant à 150 fr. la valeur nominale de chacune des 104.000 actions de 100 fr., au moyen de l'incorporation au capital de 5.200.000 fr., nets de tous impôts, prélevés sur les réserves. Les titres seront, en conséquence, frappés d'une estampille mentionnant l'augmentation du capital. A partir du 29 janvier, livraisons en titres estampillés.

Sucreries et Raffineries de Bresles. — Le capital est porté à 6.562.500 fr., au moyen de l'incorporation de 3.937.500 fr., prélevés sur les réserves, et de l'élévation de 200 à 500 fr., de la valeur nominale des 13.125 actions existantes. L'impôt afférent à la transformation des réserves est à la charge des porteurs et sera retenu sur l'acompte de 55 fr. 47945 brut à valoir sur l'exercice 1939-1940. La modification du nominal des actions s'effectue au Comptoir National d'Escompte, 14, rue Bergère, à Paris, ou à sa succursale de Beauvais, au moyen d'une estampille. Négociations en titres estampillés ex-coupons 33 et 34.

Caoutchoucs du Mékong. — Depuis la mise en paiement du coupon 4, le privilège qu'avaient les actions P de recevoir un premier dividende cumulé de 6 1/2 0/0 est aboli et les actions O et P sont sur le pied de l'égalité. Les deux rubriques affectées à leur cotation sont fusionnées et les livraisons peuvent se faire en actions O, 1 à 100.000 ou en actions P, 100.001 à 200.000.

PRIX DE GROS DES MARCHANDISES

Cours des marchandises aux Etats-Unis

	4 janv.	11 janv.
<i>(en cents le bushel) —</i>		
Blé, mois prochain	105 1/8	99 1/4
<i>(en cents par lb.)</i>		
Coton, mois prochain	11.40	11.25
Sucre Cuba, droits payés	2.82	2.80
Cacaos, mois courant	5.51	5.62
Café Rio n° 7, mois courant	5.50	5.50
Caoutchouc standard IB	49.01	49.40
<i>(en cent le baril)</i>		
Pétrole de Pensylvanie	112	112
<i>(en cents par lb.)</i>		
Cuivre électrolytique	12.50	12.50
Zinc thermique	5.75	5.75
Plomb	5.50	5.50
Etain	48	48 1/2
Argent étranger	34 3/4	34 3/4

Cours réglementés de Londres

	62	62
Cuivre standard	62	62
Plomb étranger	25 1/2	25
Zinc étranger	25 15/16	25 15/16
Or (en shillings par once)	168	168

Cours libres de Londres

Etain	244 5/8	246 15/16
Argent, (l'once en pence)	21 5/16	22 1/4
Caoutchouc, feuilles fumées, (la lb en pence)	11 11/16	11 7/8

COTE DES CHANGES

Unité	Cours extrêmes au 12 Janvier	fr et cent
A Paris :		
Londres...Fr. pour 1 liv. st.	176 50	à 176 70
New York... — 100 dollars	4 370	à 4 300
Belgique... — 100 beigas	735	à 741
Canada... — 100 dollars
Danemark... — 100 couron
Hollande... — 100 florins	2,325	à 2 340
Norvège... — 100 couron	933	à 1.000
Suède... — 100 couron	1,440	à 1.046
Suisse... — 100 francs	97	à 989
A Londres :		
Paris...francs pour 1 £	124 21	178 1/2
Berlin...reischm. — 1 £	20 42	...
Bruxelles...belga — 1 £	35	23 92 1/2
Amsterdam...flor. etc — 1 £	12 107	7 37
Milan...lire etc — 1 £	2 46	78 1/2
Athènes...drach etc — 1 £	3 75	533 1/2
Madrid...pes. etc — 1 £	25 22 1/2	3 75
Lisbonne...escudos — 1 £	11	138 1/2
Suisse...fr. suiss. — 1 £	25 2125	18 10 1/2
Oslo...kr. norv. — 1 £	18 15	17 70 1/2
Stockholm...kr. suéd. — 1 £	13 159	16 90 1/2
Copenhague...dkr. — 1 £	14 153	20 1/2
Helsingfors...marks — 1 £	103 23	235 1/2
Bucarest...lei — 1 £	313 6	535 1/2
Varsovie...zloty — 1 £	43 33	...
Budapest...pengoes — 1 £	27 3	22 1/2
Belgrade...dinars — 1 £	276 316	200 1/2
Sofia...leva — 1 £	110 650	82 1/2
Istanbul...piastres — 1 £	674 1/2	510 1/2
Alexandrie... — 1 £	97 1/2	97 1/2
Bombay...pence — 1 £	18 1/2	176 1/2
Shanghai... — 1 £	...	4 7 3
Singapore... — 1 £	...	2 4 3/16
Kobe... — 1 £	24 57 4	1 2 1/16
New-York...dollars et cent — 1 £	4 862/3	4 03
Montreal... — 1 £	4 862/3	4 45
Rio de Janeiro...pence — 1 £	6 1/2	3 5/32d
Buenos Ayres... — 1 £	11 43	17 87 1/2
Valparaiso... — 1 £	...	110
Montevideo... — 1 £	51 d.	22 1/4
Lima... — 1 £	17 33	2 1/2
Mexico... — 1 £

JETONS DE PRESENCE

Noms des Sociétés	Dates	Jetons	Objet
Houillères d'Epinaç...	18-1	5 fr	Date de clôture.
Fichet (obl et bons)...	19-1	1 fr.	Convenio.
Norv. de l'Azote.....	26-1	3 fr.	Approb. des comptes.
Carvin.....	29-1	5 fr.	Date de clôture.
Japy (obl.).....	29-1	1 fr.	Convenio.
Orosdi Back.....	24-2	1 fr. 50	Approb. des comptes.

CONVOICATIONS

D'ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES

Les Sociétés suivantes convoquent une assemblée extraordinaire appelée à modifier, en raison des hostilités, la date de clôture de l'exercice 1939 :

Acieries de la Marine	15 janv.
Acieries de Paris-Outreau	15 —
Société l'Quenza	15 —
Produits Chimiques d'Alais (Pechiney)	15 —
Phosphates de Constantine	15 —
Houillères de Thivencelles	16 —
Librairie Hachette	16 —
Hauts Fourneaux de la Chiers	18 —
Mines de la Loire	18 —
Houillères d'Epinaç	18 —
Raffinerie François	19 —
Filatures de Laines Peignées de Fourmies	19 —
Biméta	23 —
Electrochimie (Ugine)	23 —
Pechelbronn	24 —
Bozel-Malétra	24 —
Mines de Vicoigne	25 —
Alsacienne des Carburants	25 —
Mines de Roche-la-Molière Firminy	26 —
Alsac. de Constructions Mécaniques	26 —
Centrale de Mines et de Métallurgie	26 —
Peugeot	26 —
Française de Matériel Agricole et Industriel	26 —
Banania	27 —
Docks Rémois	27 —
Mines de Carvin	29 —
Internationale de Wagons-Citernes	30 —
Minerais et Métaux	30 —
Mines de Lens	5 fév.
Mines de Dourges	15 fév.

Bilans

Banque de France

Situation hebdomadaire du 28 Décembre 1939 au 4 Janvier 1940

ACTIF	
Encaisse-or	97.266.717.845
Disponibilités à vue A l'étranger	40.531.72 — 2.373.397
Effets escomptés	4.417.162.573 — 761.920.096
Effets et warrants agricoles	2.345.000.000
Effets négoc. et autres emplois à l'étranger	39.143.483
Effets négoc. achetés en France	6.001.367.900 + 183.800.000
Avances sur titres	3.576.605.317 + 94.895.123
Avances à 30 jours maximum sur effets publics n'excédant par deux ans. Prêts sans intérêt à l'Etat.	368.672.000 + 194.405.000
Avances provisoires sans intérêts à l'Etat (convention novembre 1938)	10.000.000.000
Avances provisoires à l'Etat (sept. septemb. 1938, déc. sept. 1939).	14.750.000.000 + 550.00.000
Divers	4.203.203.247 — 206.120.856
PASSIF	
Billets au porteur en circulation	152.908.706.250 + 1.646.278.397
Compte courant du Trésor	145.364.445 + 63.508.194
Compte courant de la Caisse Autonome d'Amortissement	1.765.117.948 — 66.421.676
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds	12.718.651.977 — 1.632.386.663
Divers	2.063.439.770 + 195.408.395

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS A VUE

Montant des engagements à vue	167.829.453.593
Proportion de l'encaisse or aux engagements à vue	57,96 %

Comptoir National d'Escompte de Paris

	30 sept. 1939	31 octobre 1939
Actif		
Encaisse et Banque de France	1.051.598.232 10	1 263 423 675 73
Avoirs dans les banques	789 646 063 47	551 859 403 87
Portefeuille et bons de la Défense Nationale	5.063.631 270 45	5 467 407 649 14
Reports	3 365 480	2 339 260
Correspondants	536.492 744 89	451 430 969 53
Comptes courants débiteurs	1.385 003 196 78	1 401 423 348 47
titres obligations et valeurs diverses	1 399.964 75	1 399 983 75
Participat financières	1 200.000	1 200 000
Avances garanties	352 007 086 4	359 440 490 39
Débiteurs n'acceptat.	104 410.662 58	145 214 922 67
Agences hors d'Europe	39 420.423 29	27 192 706 14
Comptes d'ordre et div.	3 1 716.634 55	306 864 633 1
Immeubles	15.000.000	15 000 000
Fr.	10.250.191.642 70	10.041.222.043 50

Passif

Comptes de chèques et d'escompte	Fr. 5.277.675.045 87	5 226 892 256 54
Comptes courants créditeurs	3.591 630 473 10	3 371 572 409 91
Bons à échéance fixe	49 199 380	48 352 18
Acceptations	104 834 087 16	145 357 747 25
Comptes d'ordre et div.	369 936.410 01	395 131 203 24
Compte d'actionnaires	3.853.632 11	3 853.632 11
Réserves	450.057.614 45	450.057.614 45
Capital	400.000.000	400.000.000
Fr.	10 250 191 642 70	10 041 222 043 50

RAPPORTS

Société Générale des Etablissements Bergougnan

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'Assemblée générale du 28 décembre 1939

Messieurs,
Conformément aux statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée générale pour vous exposer les opérations de l'exercice clos le 30 septembre dernier, vous donner connaissance des résultats et statuer sur leur répartition.
Avant de traiter les questions portées à l'ordre du jour, permettez-nous de rendre un suprême hommage à la mémoire de M. J.-B. Pradel, votre administrateur, que nous avons eu la douleur de perdre en février dernier. D'abord commissaire aux comptes de notre Société, il fut, depuis 1912, administrateur et secrétaire du Conseil. Pendant vingt-six ans vous lui avez accordé votre confiance; il la méritait. Il était un collaborateur compétent et dévoué, un ami loyal et sûr. Nous conserverons pieusement sa mémoire.
Le rapport de vos commissaires vous donnant l'analyse du bilan, il nous suffira de vous fournir quelques renseignements généraux sur la marche de l'affaire.
Si les premiers mois de l'exercice se sont écoulés sans incident, les deux derniers ont été gravement troublés par la période des congés payés, la mobilisation partielle de fin août et la mobilisation générale de septembre. Une partie importante de notre personnel (usine et dépôts) a été rappelée sous les drapeaux; la désorganisation de nos services en a été la conséquence. Cette perturbation n'a pas été sans compromettre le rendement et le profit de l'exercice.
Peu à peu, nous avons procédé à une réadaptation de nos fabrications aux demandes de la Défense Nationale. A l'heure actuelle, nous sommes à même d'y satisfaire et de reprendre l'activité générale que nous avions précédemment. Grâce aux efforts de notre Direction et de notre personnel que nous nous faisons un devoir de reconnaître, nous espérons que notre chiffre d'affaires, très augmenté en ce dernier exercice, sera maintenu.
La production n'a pas été seule en cause, les difficultés de règlement de nos fournitures se sont accrues. Pour parer à ce risque, nous avons fait les amortissements sur créances et provisions nécessaires.
Nous avons construit, acquis ou développé nos immeubles pour nos maisons de vente de Nancy, Marseille, Montpellier et Dijon.
En fin d'exercice, nous achevons la reconstruction et la réinstallation de l'atelier des mélangeurs et calendres, incendié en décembre 1937. Nous aurons un atelier parfaitement équipé.

PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES

Société des Caoutchoucs de l'Indochine. — Le marché de cette société est des plus satisfaisants. Elle augmente sa production et bénéficie largement des cours élevés des caoutchoucs du moment.
Société Indochinoise des Cultures Tropicales. — Les mêmes observations que ci-dessus s'appliquent à cette société.
Compagnie Bergougnan Belge. — Notre filiale a été comme nous-mêmes victime de l'état de guerre international; cadres et main-d'œuvre partiellement mobilisés; arrivages de matières premières difficiles; commandes particulièrement ralenties dans la branche vélo. Nous envisageons une reprise prochaine. Dans le cours de cette année, cette société a parachevé l'organisation de l'atelier de fabrication de pneus auto, suivant les méthodes de notre usine de Clermont-Ferrand, méthodes qui donnent d'excellents résultats.

RESULTATS DE L'EXERCICE 1938-1939

Bénéfices de l'exercice	Fr. 11.815.026 24
à déduire :	
Amortissements :	
5 0/0 sur Immeubles	1.117.518 87
10 0/0 sur Matériel	2.787.180 61
10 0/0 sur Mobilier	24.414 19
10 0/0 sur Matér. roul.	39.073 03
	3.968.186 70
5 0/0 au Capital	5.000.000 »
	7.846.839 54
10 0/0 au Conseil d'administration	284.683 95
10 francs de dividende supplémentaire	2.000.000 »
	2.284.683 95
Reste Fr.	562.155 59

à porter aux Amortissements à titre d'amortissements exceptionnels, des nouveaux investissements de matériel en vertu de l'article 33 du décret-loi du 2 mai 1938. Le report antérieur restant maintenu à 2.268.338 fr. 62.

ACTIF

Table of assets including Immobilisations (Terrains, Immeubles, Matériel, Mobilier), Participations industrielles, and Valeurs diverses et compte d'ordre.

PASSIF

Table of liabilities including Capital, Réserve légale, Réserve de prévoyance, Amortissements, and Compte d'ordre à régulariser.

Coupons

A L'ECHEANCE DE JANVIER

Table of coupon payments for GAZ, listing companies like Arcachon, Cies Réun., and France Etranger.

Table of various companies and their financial data, including Indust. Suér., Ind. Sin., Stés Coop., and others.

VALEURS DIVERSES

Table of diverse values including Alimentation (Sté Gle), Amblard, Ardoisières de l'Anjou, and others.

Table of various companies and their financial data, including Chaux-Ciments Lavezières Nexos, Romain Boyer, and others.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France. Société anonyme au capital de 625 millions de francs.

ACHETEZ UN BON D'ARMEMENT DE 1.000 FRANCS. Bon à 6 mois. Prix: 987 fr. 50. Bon à un an. Prix: 970 fr. Bon à deux ans. Prix: 930 fr.

Société Anonyme du Journal "L'INFORMATION FINANCIERE ECONOMIQUE ET POLITIQUE". au capital de 10 millions de francs. Siège social: 124, rue Réaumur, à Paris.

Troisième convocation. MM. les porteurs d'obligations de 500 fr. 7 0/0 émises en 1921, de la Société « L'Information », sont convoqués, à la demande du Conseil d'administration, en une assemblée, qui se tiendra sur troisième convocation, le 24 janvier courant, à 11 h. 30, à Paris, au siège social, 124, rue Réaumur, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

formation », trois jours au plus tard, avant l'assemblée. Le Conseil d'administration de la Société « L'Information ». N° 4533. Troisième convocation. MM. les porteurs d'obligations de 1.000 fr. 6 0/0 émises en 1932, de la Société « L'Information », sont convoqués, à la demande du Conseil d'administration, en une assemblée, qui se tiendra sur troisième convocation, le 24 janvier courant, à 11 heures, à Paris, au siège social, 124, rue Réaumur, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

BANQUE DUPONT & FURLAUD. CAPITAL 20 MILLIONS DE FRANCS. TOUTES OPERATIONS DE BOURSE ET DE CHANGE SUR LES PRINCIPAUX MARCHÉS FINANCIERS. Téléphone: EUROPE 35-94 (3 lignes). 110, boulevard Haussmann, PARIS-VIII

AVIS NOUVEAU RÈGLEMENT DE LA LOTERIE NATIONALE. A dater de la 18e Tranche 1939 et pendant le cours de l'année 1940 A CHAQUE TRANCHE 1 Lot de 5.000.000 de Frs 2 Lots de 1.000.000 de Frs 4 Lots de 500.000 Frs 10 Lots de 100.000 Frs 20 Lots de 50.000 Frs 100 Lots de 10.000 Frs et plus de 210.000 autres lots. 1.000.000 SEULEMENT DE BILLETS AU LIEU DE 1.500.000 donc, toujours 1 chance sur 5 de gagner et 50% DE CHANCES SUPPLÉMENTAIRES DE GAGNER LES GROS LOTS

BOURSE DE LYON (1)

MÉTALLURGIE

Table listing various metallurgical stocks such as Ateliers du Furan, Carburant, and Séguin.

HOUILLÈRES

Table listing coal stocks such as Montrambert, Rochelle, and Blanzay.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Table listing gas and electricity stocks such as Aux. Ecl. et Forc., G. du Bourbonnais, and Rén. Gaz & Elect.

DIVERSES

Table listing various other stocks such as B. Rég. du Centre, Soc. Lyonn. de Dépôts, and Rue Impériale.

BOURSE DE MARSEILLE (1)

Table listing stocks from the Bourse de Marseille such as Brass Méditerranée, Brasserie la Phénix, and Fraissinet.

BOURSE DE NANCY (1)

Table listing stocks from the Bourse de Nancy such as Als. d'Al. (Ungemach), Etabl. Goulet-Turpin, and G. Moul. Strasbourg.

BOURSE DE BRUXELLES

FONDS D'ÉTAT, VILLES

Table listing government and city funds such as Belge 2 1/2 %, Anvers 2 % 1903, and Bruxelles 2 % 1905.

BANQUES ET HYPOTHÈQUES

Table listing bank and mortgage stocks such as Congo Belge, Anvers, and Italo-Belge.

CHEMINS DE FER

Table listing railway stocks such as Chem. fer Belges, Congo Sup G. Lacs, and Katanga.

TRAMWAYS ET TRUSTS (Électricité)

Table listing tramway and trust stocks such as Tramw. Bruxell., Buenos-Ayres, and Cairo.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Table listing gas and electricity stocks such as Auxil. Electric., Cent. El. S.-et-Meuse, and Electric. de Rosario.

MÉTALLURGIE

Table listing various metallurgical stocks such as Acieries d'Angleur, C. El. Charleroi, and Ateliers de la Meuse.

CHARBONNAGES ET MINES MÉTALLIQUES

Table listing coal and metal mines stocks such as Abhoos-B.-F.-Harens, Aiseau-Prosle, and Amercœur.

COLONIALES ET CAOUTCHOUCS

Table listing colonial and rubber stocks such as Auxil. Grands Lacs, Sogo'or, and Pét. du Congo.

DIVERSES

Table listing various other stocks such as Auvelais (Glaces), Bohème (Gl. et Ch.), and Charleroi.

BOURSE DE NEW-YORK (1)

U.S. Treas. 2 3 4 1947 109 25 32 - 23 3/4 % 1960 107 25 32

CHEMINS DE FER

Table listing New York railway stocks such as Atchison, Baltimore et Ohio, and Canadian Pacific.

PÉTROLES

Table listing New York oil stocks such as Pure Oil, Standard Oil California, and Standard Oil New Jersey.

CUIVRE

Table listing New York copper stocks such as Anaconda, Cerro de Pasco, and Kennecott Copper.

DIVERSES

Table listing various other New York stocks such as American Can., Smelting, and Baldwin Locomotive.

BOURSES CANADIENNES

Table listing Canadian stocks such as Bell Telephone, Canadian Pacific, and Canadian National.

Table listing Canadian stocks such as Bell Telephone, Canadian Pacific, and Canadian National.

(* Cours remontant à trois semaines environ.

BOURSE DE LONDRES (1)

FONDS D'ÉTAT

Table listing London government funds such as Consolidé 2 1/2 %, War Loan 3 1/2 %, and Funding 4 % 1960-70.

BANQUES

Table listing London bank stocks such as Banque d'Angleterre, Bar. A. £ 4, and Nat. Prov. (S.-E. 1 p).

CHEMINS DE FER

Table listing London railway stocks such as Great Western, Lon. Mid. et Scot., and B. Ayr. Gr. Souh.

MINES D'OR, VAL. SUD-AFR. MINES METAL.

Table listing London gold and metal mines stocks such as Anglo-Amer. Corp., Areas (Government), and Brakpan.

VALEURS MÉTALLURGIQUES - AVIATION

Table listing London metallurgical and aviation stocks such as Brown (John), Colville, and Dorman Long.

VALEURS INDUSTRIELLES DIVERSES

Table listing various London industrial stocks such as Associated Cement, British Amer. Tob., and Imperial Tobacco.

PÉTROLES

Table listing London oil stocks such as Anglo-Iranian, Anglo-Egyptian B., and Burmah.

CAOUTCHOUCS

Table listing London rubber stocks such as Anglo Dutch Plant., Anglo Malay, and Gula Kalumpung.

BOURSE DE BERLIN (1)

Table listing Berlin stocks such as Rente convertie, Deutsche Bank, and Reichsbank.

BOURSES SUISSES (1)

Table listing Swiss stocks such as 3 1/2 % A. K., Banq. Fédérale, and Soc. Banq. Suisse.

BOURSE D'AMSTERDAM (1)

Table listing Amsterdam stocks such as Amst. Bank, Royal Dutch, and A. K. U. (Enka).

BOURSES ITALIENNES (1)

Table listing Italian stocks such as Rente 3 1/2 %, Fiat, and Snia.

BOURSE DU CAIRE (1)

Table listing Cairo stocks such as Crédit Fonc. Egyptien and Banque d'Athènes.

(1) En raison de la lenteur des transmissions certains de ces cours remontent au début de la semaine.

Le Directeur-Gérant : H. de SAINT-ALBIN

Imprimé en France, chez Dubois et Bauer, 34, rue Laffitte, Paris